

JEAN-PIERRE CÈBE

UNE FONTAINE MONUMENTALE
RÉCEMMENT DÉCOUVERTE A SUFETULA
(BYZACÈNE)

Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*
publiés par l'École Française de Rome, année 1957.

PARIS

1958

Bibliothèque Maison de l'Orient



161998

À Monsieur le Recteur
de l'Académie de Clermont-Ferrand,
hommage respectueux,

Fély

UNE FONTAINE MONUMENTALE
RÉCEMMENT DÉCOUVERTE A SUFETULA
(BYZACÈNE)

PAR
M. Jean-Pierre CÈBE
Membre de l'École

Selon l'estimation la plus vraisemblable, le nombre des habitants de l'antique Sufetula, important carrefour de routes et grand centre commercial établi au cœur de la Byzacène¹, s'élevait à une dizaine de milliers²; on conçoit que le ravitaillement en eau d'une telle

¹ Les historiens qui se sont occupés de la cité insistent sur sa richesse et sur sa situation favorable; on peut se reporter, en particulier, à: J. Toutain, *Les cités romaines de la Tunisie*, Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 72, Paris, 1896, p. 36, 40, 158, 300, 302; M. de Lespinasse-Langeac, *Exploration archéologique dans la région sud-est de Sbeitla*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* (abrégé en *B. C. T. H.*, dans la suite de cet article), 1893, p. 172-173; R. Cagnat, dans *B. C. T. H.*, 1901, p. cXLIV; Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, 1951, p. 170, etc... Enfin, sur ce que l'on sait de l'histoire de Sufetula, dont l'existence ne dura pas moins de 500 ans: H. Saladin, dans *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3^e série, t. XIII, 1887, p. 66-68; C. Diehl, *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896, p. 237, 269, 279, 370, 557-562; H. Leclercq, art. *Sbeitla*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, fasc. CLXIV-CLXV, Paris, 1949, col. 949.

² L'évaluation, forcément très approximative et nous donnant seulement un ordre de grandeur, est fondée sur la superficie des ruines et sur le débit de l'aqueduc alimentant la ville (la section moyenne utile permettait le passage d'au moins 13.000 mètres cubes par jour: cf. *l'Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, dirigée par P. Gauckler, t. II, Tunis, 1912, p. 176-177). Elle ne vaut, naturellement, que pour le temps où la cité fut prospère, c'est-à-dire jusqu'au v^e siècle de notre ère.

population, dans une région naturellement déshéritée, ait nécessité de considérables travaux hydrauliques et c'est une gloire des ingénieurs romains d'avoir surmonté avec succès les difficultés auxquelles ils se heurtaient¹. Notre propos n'est point ici d'examiner d'ensemble le réseau complet et efficace des installations qu'ils aménagèrent², mais simplement d'étudier un de ses points d'aboutissement — les fontaines monumentales — constructions d'intérêt public et parure de la cité.

Encore nous occuperons-nous essentiellement d'un seul de ces monuments tout récemment dégagé³, nous servant des deux autres, mis au jour il y a plusieurs années déjà⁴, comme éléments de comparaison, pour essayer de reconstituer dans ses grandes lignes le « modèle » dont s'inspirèrent les architectes locaux. Nous examine-

¹ Leurs efforts se portèrent non seulement sur les villes, mais aussi sur les campagnes avoisinantes : ils parvinrent à rendre fertiles et verdoyants des plateaux aujourd'hui arides et désertiques ; tout autour de Sbeitla, on retrouve les ruines d'importantes exploitations agricoles ; cf. les ouvrages cités p. 163, n. 1.

² Cette question a été traitée dans l'*Enquête sur les installations hydrauliques...*, *op. cit.*, t. I, Tunis, 1897, p. 151-152, et surtout t. II, 1912, p. 173-179 (M. Hégly).

³ Une bourse de la Direction des Antiquités de Tunisie nous a permis d'effectuer, du 10 mai au 8 juin 1955, une campagne de fouilles à Sbeitla. Nous prions M. J. Bayet, Directeur de l'École française de Rome, qui nous a désigné pour cette mission archéologique, et M. G. Picard, sous l'autorité duquel nous avons travaillé, de trouver ici l'expression de notre respectueuse gratitude. Nous tenons à remercier également M. A. Lézine, Architecte principal des Monuments historiques, dont les conseils nous ont été très précieux, et tous ceux qui nous ont aidé au cours de notre séjour en Tunisie.

⁴ L'une se trouve près du forum, immédiatement au sud de l'église du Prêtre Servus ; elle figure sur le plan de la ville antique reproduit dans A. Merlin, *Forum et églises de Sufetula*, notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts, V, Paris, 1912, pl. I et photographie pl. V. Elle a été décrite par L. Poinssot, dans *B. C. T. H.*, 1921, p. LIX, ainsi que par L. Poinssot et R. Lantier, *Ibid.*, 1922, p. cxvii-cxviii. Sur l'autre, située à 200 mètres environ au nord des grands temples, cf. Poinssot-Lantier, *loc. cit.*

rons également des édifices semblables découverts dans d'autres villes antiques, sans nous astreindre à un dénombrement complet¹.

Outre son intérêt architectural — sa restitution en particulier pose un problème délicat — le bâtiment que nous avons déblayé et les trouvailles auxquelles la fouille, inachevée encore, a donné lieu offrent des indices qui permettent d'éclaircir sur certains points avec vraisemblance l'histoire de Sufetula ; nous consacrerons à l'examen de ces documents la dernière partie de notre étude.

* * *

Située dans le centre même de la ville, à une cinquantaine de mètres au sud-ouest du forum et à mi-distance à peu près des deux *cardines* qui l'encadrent, la fontaine qui nous occupe est sensiblement orientée comme les temples capitolins et, comme eux, tournée vers le sud-est. Nous ignorons encore comment l'on y accédait, car les travaux n'ont permis de mettre complètement au jour, jusqu'à présent, que les restes de l'édifice lui-même ; néanmoins, nous avons trouvé, en avant de sa façade, un dallage subsistant en partie et appartenant, selon toute vraisemblance, à une « *area* » qui le précédait. S'étendait-elle jusqu'à la rue qui longe au sud-est le péribole des grands sanctuaires ? Lui était-elle reliée par un *decumanus* secondaire ? Nous ne pouvons le déterminer ; mais son existence est, en tout cas, probable : les deux autres fontaines de Sbeitla donnent sur des esplanades d'importance variable selon

¹ Il n'existe pas, à notre connaissance, d'ouvrage général sur les fontaines romaines ; la documentation concernant le sujet est éparse et souvent sommaire. Il est vrai qu'une étude d'ensemble est rendue difficile par la quasi totale disparition des quelque 1.300 édifices qui, nous apprend le *Curiosum*, décoraient Rome au iv^e siècle de notre ère ; cf. F. Mastrigli, *Acque, acquedotti e fontane di Roma*, Rome, 1928, p. 103-113, et A. D. Tani, *Le acque e le fontane di Roma*, Turin, 1926, p. 19-20, qui ne peuvent consacrer aux monuments antiques que quelques lignes très imprécises.

la place dont disposaient leurs constructeurs¹; étant donné les ressemblances que nous noterons entre les trois monuments, on peut admettre que, sur ce point particulier, ils présentaient la même disposition.

Avant d'étudier le bâtiment lui-même, nous voudrions retracer très rapidement son histoire : construit à basse époque, au IV^e siècle (nous justifierons plus loin cette datation), il fut par la suite incendié et ruiné²; pas totalement, cependant, car ses parties hautes restèrent en place jusqu'à une période très reculée³, ce qui exclut l'idée d'une destruction systématique et intégrale; mais il avait cessé depuis longtemps d'être en service lorsque, au VI^e siècle sans doute, un habitant de la cité byzantine y établit sa demeure, le compartimentant par des murs de moellons et d'éléments remployés noyés dans un mortier de terre.

Ces cloisons tardives ont été abattues et l'on a aujourd'hui une vue générale de la fontaine dans son état primitif. Nous la décrivons brièvement, en insistant essentiellement sur les points que ne peuvent faire apparaître clairement plans et photographies⁴. La disposition d'ensemble est simple : un vaste bassin rectangulaire d'environ 10 mètres de longueur et 3 de largeur est entouré sur trois côtés par un épais stylobate en pierres de taille soigneusement appareillées de 1^m30 de largeur en moyenne et s'élevant à 2 mètres

¹ La fontaine du nord se dresse sur une grande place à portiques de près de 450 mètres carrés. L'autre, qui coupe une des principales voies de la ville, est établie sur une plate-forme de dimensions modestes; mais, dans les deux cas, on note le même souci de ménager un espace libre au-devant et autour des édifices.

² On retrouve partout, à partir du sol primitif, d'importantes quantités de cendres et, en maints endroits, le feu a détérioré les pierres et les dalles de l'édifice.

³ Les fragments de frise architravée, les fûts et bases de colonnes que nous avons retrouvés et dont nous parlerons plus loin se trouvaient soit à fleur de terre soit à des profondeurs n'excédant pas 1 mètre, ce qui montre que leur chute est récente.

⁴ Plan I; planches I et II.

au-dessus du sol ; le quatrième côté était naturellement fermé lui aussi par une paroi aujourd'hui disparue que nous étudierons plus loin. On avait ainsi un important « exceptorium » parallépipédique dont le radier était, à l'origine, pavé de belles dalles jointives ; elles apparaissent seulement à présent en bordure du mur de fond : là elles étaient prises sous l'édifice lui-même et on n'a pu les ôter ; ailleurs, elles ont été enlevées et remplacées par un béton de galets et de mortier à peine plus haut que le niveau originel¹.

Aux quatre angles du quadrilatère ainsi défini, on remarque des pilastres légèrement en saillie sur le périmètre intérieur ; quatre autres, placés à des intervalles à peu près réguliers (environ 1^m40), divisent le mur de fond en cinq parties sensiblement égales. Tous étaient surmontés de colonnes².

Mais, avant d'en venir aux parties hautes du monument et d'en tenter une reconstitution, examinons le système de fermeture du bassin, ainsi que les dispositifs d'adduction et de distribution de l'eau adoptés par ses constructeurs. A sa partie antérieure, l'édifice est maintenant entièrement ouvert et rien ne subsiste de la clôture dont nous parlions plus haut ; cependant, nous pouvons la restituer d'après des indices sûrs : en effet, à l'extrémité des murs qui forment les petits côtés du rectangle, vers l'intérieur, on aperçoit des encastremements de 0^m80 de haut, et, à ce niveau, la seule dalle qui demeure du pavement primitif est creusée d'une large rainure ; dans ces entailles venaient se loger de grandes dalles posées de champ, maintenues, le long de la façade, par des piliers dressés à intervalles réguliers et munis eux aussi de feuillures dans lesquelles elles s'engageaient. L'ensemble formait une balustrade

¹ L'étanchéité devait être assurée par un enduit de béton hydraulique, mais on n'en voit plus la trace.

² Seules étaient en place les bases de colonnes des quatre angles, mais nous en avons retrouvé deux autres au cours du dégagement.

de cancels fermement étayés et aptes à supporter les importantes poussées qui s'exerçaient sur eux¹.

Si, sur ce point, nous parvenons à une restitution assurée, ce n'est malheureusement pas le cas en ce qui concerne le problème de l'arrivée des eaux destinées à la fontaine et, ici, nous en sommes réduits à émettre des conjectures. Sans doute était-elle alimentée par le bel aqueduc qui traverse l'oued Sbeitla, mais, pour vraisemblable qu'elle soit, ce n'est qu'une supposition². En revanche, les dispositifs assurant la distribution du liquide à l'intérieur du monument sont bien conservés et cet aménagement présente plusieurs particularités intéressantes : sur le haut et vers l'arrière des pilastres qui compartimentent le mur frontal, on voit de grandes rigoles demi-cylindriques de 0^m10 environ de diamètre dans le prolongement l'une de l'autre (pl. I, phot. 1 et 2). C'étaient autant de petits canaux de répartition où s'emboîtaient vraisemblablement des tuyaux³ : ils amenaient l'eau dans cinq réservoirs de 0^m40 de largeur environ aménagés entre les pilastres et délimités, à l'arrière, par le mur de fond en grand appareil, à l'avant, par d'épaisses et hautes dalles verticales⁴ pourvues de déversoirs semi-circulaires

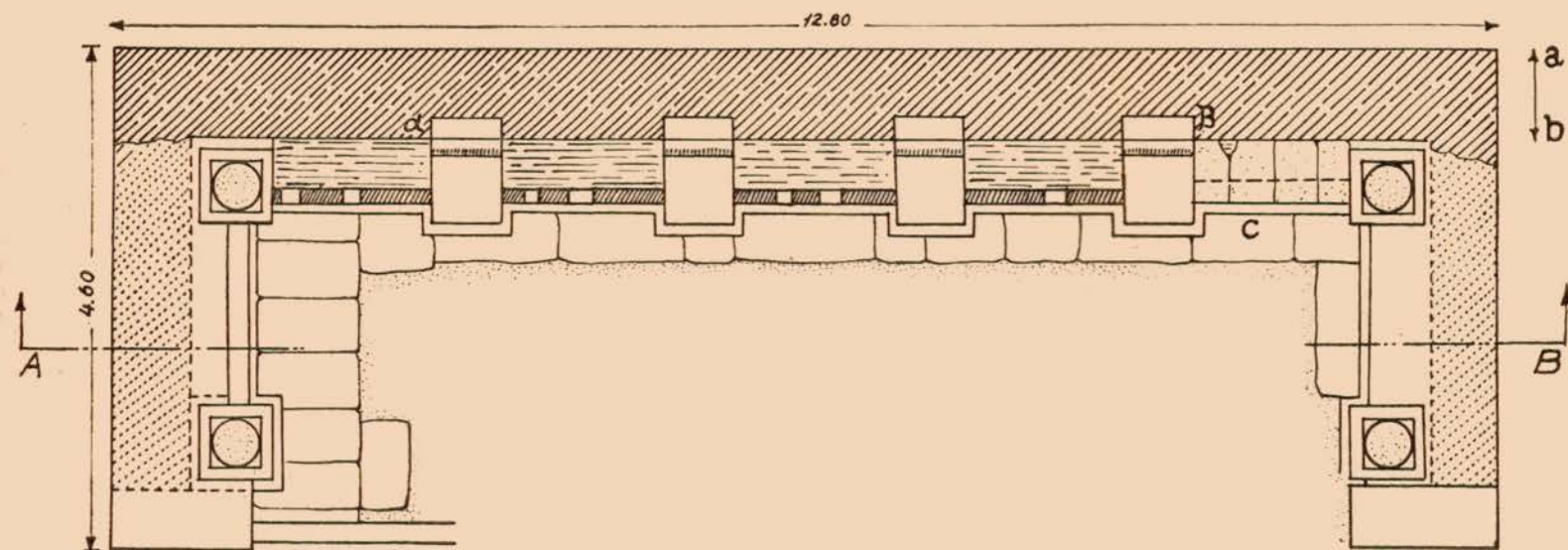
¹ La figure 3 de notre planche I et notre plan (I) permettent de se représenter clairement cet agencement.

² Même incertitude pour les deux autres fontaines de Sbeitla : cf. M. Hégly, dans *Enquête sur les installations hydrauliques...*, *loc. cit.*, et L. Poinsot-R. Lantier, *loc. cit.* Mais il est certain que le débit important de l'aqueduc était suffisant pour pourvoir aux besoins de la population et pour alimenter thermes et nymphées.

³ D' α en β (plan I) devait courir une canalisation formée de tubes (en terre cuite ou en métal) emboîtés les uns dans les autres et munis, au-dessus des bassins de décantation, de robinets à débit réglable. Elle était alimentée par un tuyau d'arrivée principal traversant le mur de fond sans doute vers le centre de l'édifice. On ne peut concevoir d'autre dispositif, étant donné la présence, en avant de la paroi en petit appareil, des rigoles de répartition certainement conçues pour recevoir et supporter cette canalisation.

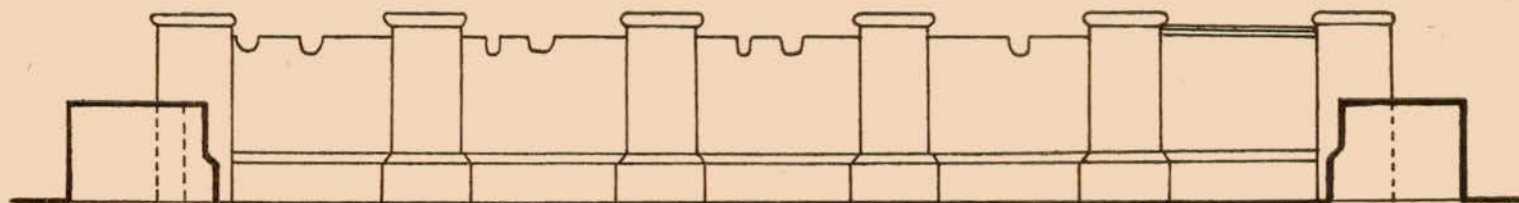
⁴ L'une de ces dalles présente sur toute sa hauteur une saignée oblique, sans doute due au frottement de l'eau sur la pierre. Les dimensions

SBEITLA FONTAINE ROMAINE




PLAN.

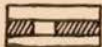
ÉTAT LORS DE LA DÉCOUVERTE

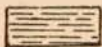


COVPE A.B

LÉGENDE

 Paroi de petit appareil (a.b)

 Dalles à déversoirs

 Petits bassins de décantation

EN(C): briques plates couvrant un des bassins
de décantation (placées à l'époque byzantine).

ÉCHELLE 0,02 per M.



D'APRÈS LE PLAN DESSINÉ PAR M. FOUCHY,
DESSINATEUR DE LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS.

ou carrés disposés assez irrégulièrement. L'on voit donc nettement le chemin que suivait l'eau une fois parvenue à l'arrière du monument : elle se répandait dans la canalisation portée par les rigoles, allait remplir les cinq petits bassins où elle se décantait et, de là, jaillissait dans le « conceptaculum » principal par les entailles des hautes pierres de clôture. Peut-être des becs ou des masques de bronze étaient-ils adaptés à ces encoches et concouraient-ils à l'embellissement de l'édifice, mais nous ne saurions l'affirmer¹.

Comment s'effectuait la décharge de la fontaine? Aucun indice ne demeure qui nous éclaire à ce sujet et nous pouvons seulement faire des suppositions en admettant, par exemple, que fut adoptée ici la disposition souvent observée en Afrique du Nord : un orifice aurait été foré à la partie inférieure d'un des cancels de clôture, comme à Althiburos² ou à Djemila³.

Ainsi, bien que nous ne puissions point connaître de façon assurée dans tous ses détails l'aménagement de l'édifice, un examen attentif permet de se le représenter, pour l'essentiel, dans son état primitif. S'agit-il d'un monument unique en son genre et entièrement original? Les solutions retenues par ses constructeurs sont-elles inconnues à Sbeitla même et dans d'autres villes de l'Afrique romaine? Sans doute nous ne pouvons attendre une similitude totale, l'exécution fidèle et sans fantaisie d'un modèle. Mais, en dépit des inévitables divergences, notre fontaine appartient à un type largement représenté dans le pays qui nous intéresse et nous nous attacherons maintenant à mettre en lumière ces analogies.

moyennes de ces plaques sont : 0^m15 d'épaisseur, 1 mètre de hauteur, 1^m40 de largeur.

¹ Toutefois, on remarque sur l'une des pierres un motif sculpté en creux qui paraît avoir été destiné à supporter un masque de métal.

² A. Merlin, *Forum et maisons d'Althiburos. Notes et documents...*, VI, Paris, 1913, p. 32.

³ A. Ballu, *Guide illustré de Djemila (antique Cuicul)*, Alger, 1926, p. 107, 7^o.

* * *

Constatons tout d'abord que les deux autres « nymphées » de la ville ont — ressemblance frappante — mêmes dimensions ou presque¹ et même disposition générale : ce sont également des rectangles allongés et, ici comme là, le bassin proprement dit est entouré sur trois côtés par un fort stylobate en grand appareil. Autre trait commun également notable : dans les trois cas, le même nombre de pilastres divise le mur de fond en autant d'intervalles² et le soubassement en grand appareil supporte un mur en blocage de moellons et de mortier, moins large, venant à l'aplomb de son parement extérieur³. D'autre part, si la fontaine du nord ne comporte pas de niches-réservoirs fermées à l'avant par des dalles verticales (cf. *supra*), cet agencement a été adopté pour le bâtiment voisin de l'église de Servus : les cuves où se décantait l'eau y sont nettement visibles⁴ et l'une des pierres qui les séparaient du bassin est encore en place. Enfin, le système de fermeture décrit plus haut a été employé pour les deux édifices ; il y est assez bien conservé pour nous donner une image précise des parois de dalles encastrées dans des montants qui ont été utilisées partout en Afrique par les constructeurs de fontaines⁵.

C'est, en effet, un dispositif couramment et très tôt appliqué ; les exemples en sont trop nombreux pour que nous les citions tous ; nous nous contenterons de rappeler brièvement quelques-uns des plus notables : en Tunisie même, au centre de la ville antique d'Al-

¹ Environ 12 mètres sur 4. Cf. plans II et III.

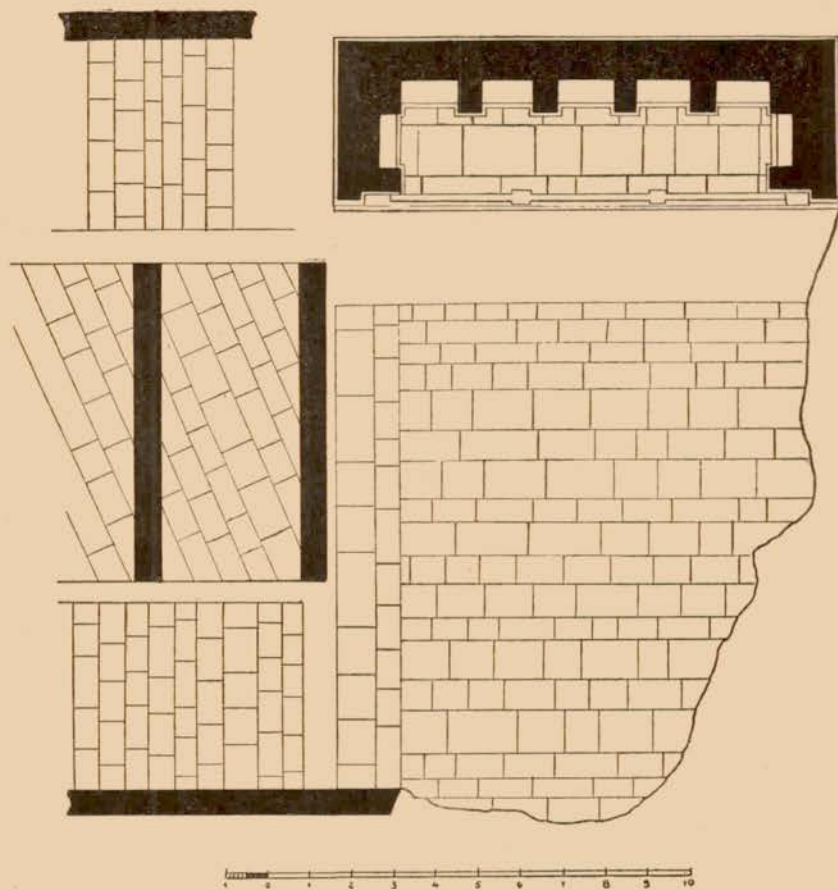
² Cf. plans II et III ; pl. II, phot. 2 a, et pl. III, phot. 2.

³ En ce qui concerne l'édifice étudié, nous parlerons plus loin de ce mur et de sa fonction.

⁴ Pl. II, phot. 2 a.

⁵ Poinssot-Lantier, *loc. cit.* ; plans II et III ; pl. II, phot. 2 b ; pl. III, phot. 3.

thiburos, le monument qui empiète sur la rue du Capitole est « limité, vers la chaussée, ... par des balustrades en pierre qui s'em-



PLAN II. — FONTAINE ROMAINE PRÈS DE L'ÉGLISE DE SERVUS

boitent dans des pilastres tout unis¹ ». Plus loin, l'un des bassins que l'on voit dans la cour d'un grand édifice au sud-est du forum, vraisemblablement un établissement industriel, présente, sur ses

¹ A. Merlin, *Forum et maisons d'Althiburos*, op. cit., p. 30-32, et fig. 10.

quatre côtés cette fois, le même type de clôture¹. Celui-ci apparaît encore à Dougga, près du temple de Caelestis², et à Chemtou, s'il faut bien considérer comme une fontaine le bâtiment où certains ont vu une « schola³ ». Enfin à Thuburbo Majus, dans le « curieux monument » décrit par A. Merlin⁴ et qui semble bien appartenir à la catégorie d'édifices dont nous nous occupons⁵, on aperçoit, aux deux bouts de la face principale, « une encoche verticale (0^m80 de haut, 0^m06 de profondeur) » ayant sans doute servi d'encastrement à une plaque posée de champ.

En Algérie, nous retrouvons souvent le procédé ; les constructions auxquelles nous avons ici affaire ne sont pas toutes des quadrilatères : parfois même elles n'ont aucun côté rectiligne et sont établies sur un plan entièrement circulaire — preuve de l'habileté des utilisateurs et de leur souci d'originalité. Citons sans nous attarder : les bassins du grand « château d'eau » de Tipasa⁶ ; à Djemila, la fontaine qui se dresse près de la Curie, à l'est du forum du Capitole, et cette autre, si curieuse, que l'on remarque sur le *cardo* sud

¹ *Ibid.*, p. 35 et fig. 11. Comme fréquemment, le haut des dalles a été très usé par le frottement des récipients que l'on plongeait dans le bassin.

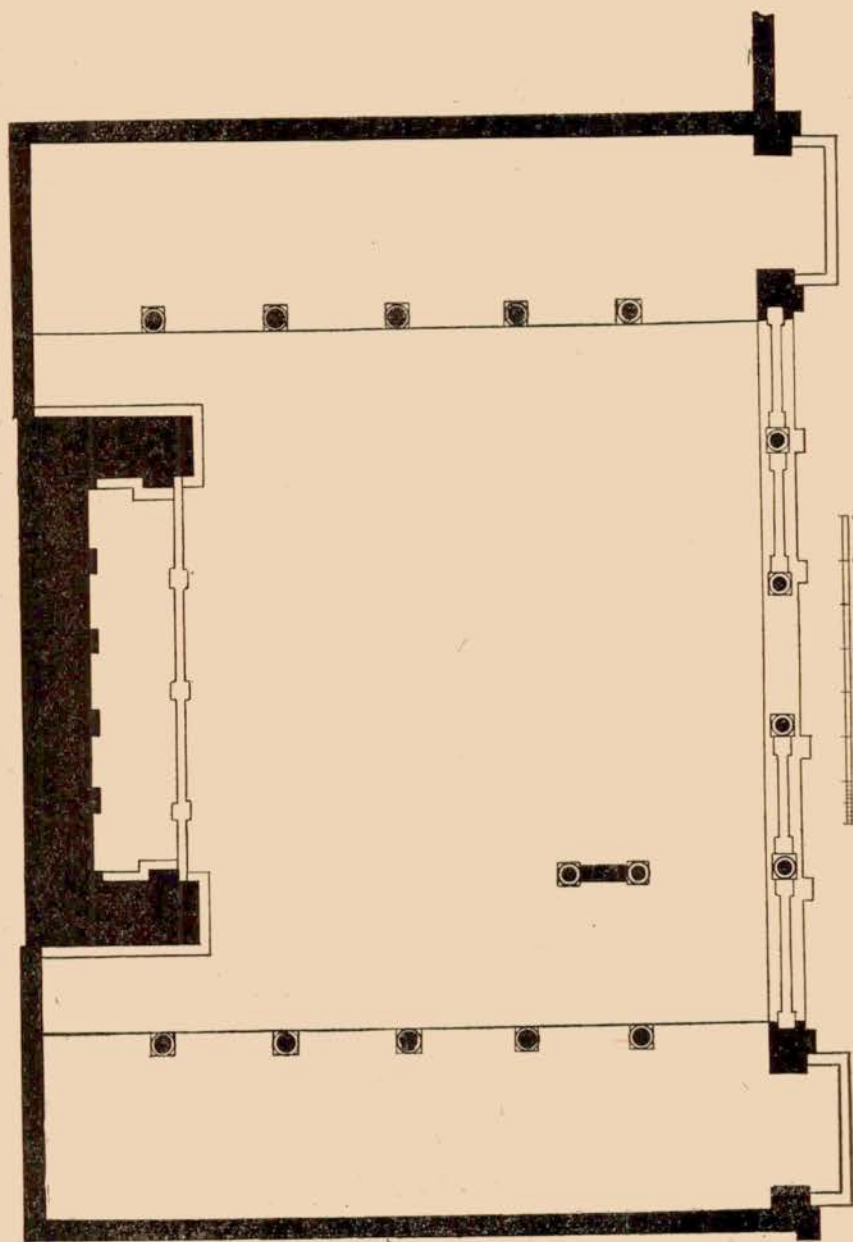
² *Atlas archéologique de la Tunisie*, feuille XXXIII (Teboursouk), n° 183, I ; P. Gauckler, dans *B. C. T. H.*, 1904, p. CLXIX, et 1905, p. CLXXIII. Nous remercions M. G. Poinssot, qui a bien voulu nous communiquer des plans encore inédits de ces monuments.

³ La première identification, proposée par C. Saumagne, dans *B. C. T. H.*, 1932-1933, p. 509-511, nous semble la plus vraisemblable ; les deux principales objections que lui oppose J. Toutain, *Ibid.*, p. 512-514, sont, à notre avis, peu convaincantes : en effet, qu'il n'y ait « aucune trace de conduite d'adduction d'eau » ne saurait constituer une raison dirimante, nous l'avons vu sur quelques exemples. D'autre part, il est inexact qu'« un fond de bassin... ne se compose jamais de dalles » : cette affirmation est contredite par l'aménagement de plusieurs fontaines africaines (cf. *infra*), y compris celle qui nous intéresse.

⁴ Dans *B. C. T. H.*, 1912, p. CCLXXIII-CCLXXV.

⁵ Cf. Poinssot-Lantier, *loc. cit.*

⁶ S. Gsell, *Tipasa, ville de la Maurétanie césarienne*, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 346-351 ; *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901, t. I, chap. IX, p. 243-244.



PLAN III. — SBEITLA. FONTAINE ROMAINE. NORD

— haut cône tronqué entouré par un *exceptorium* circulaire ; ou encore celles qui s'élèvent à l'angle sud-est des grands thermes sud et au flanc du ravin ouest (ce dernier bâtiment peut être daté avec une certaine précision : il fut construit au II^e siècle, sous le règne d'Antonin)¹. Enfin, à Timgad, les quatre monuments que l'on voit à l'angle nord du forum, sur la place près des grands thermes sud, au bord du *kardo maximus* — non loin des petits thermes sud — et au centre du marché².

Le nombre de ces références, et, nous l'avons dit, notre liste n'est pas exhaustive, montre assez le succès durable et la diffusion du type ; sans doute ce n'est point le seul que nous rencontrions, mais il est de loin le mieux représenté et la majorité des bassins d'Afrique du Nord ressemblent à ceux des trois édifices de Sbeitla.

Là ne se bornent pas les analogies et, dans la disposition des monuments eux-mêmes, on peut noter d'autres points communs. Nous sommes, certes, rarement en présence d'ouvrages aussi importants que celui dont nous nous occupons³, mais, à cette différence près, le rapprochement s'impose :

Tout d'abord, il est fréquent de rencontrer en Afrique des radiers dallés : à Sbeitla même, ce mode de pavement a été adopté pour le

¹ E. Michon, art. *Fons*, dans le *Dictionnaire des antiquités...*, de Daremberg et Saglio, t. II², 1896, p. 1234 ; S. Gsell, *Les monuments antiques...*, *op. cit.*, p. 245 et fig. 74 ; A. Ballu, *Guide illustré...*, *op. cit.*, p. 106-107 ; Y. Allais, *Djemila*, Paris, 1938, p. 50, 52, 54, 56, pl. VII, fig. 12 et 13 ; L. Leschi, *Djemila, antique Cuicul*, Alger, 1949, p. 30 et fig. p. 28, 29, 31.

² Cagnat-Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, 1916, p. 105 ; S. Gsell, *Les monuments...*, *op. cit.*, p. 245 ; Daremberg-Saglio, *loc. cit.* ; E. Bœswillwald-R. Cagnat-A. Ballu, *Timgad, une cité africaine sous l'empire*, Paris, 1905, p. 2-4 et fig. 2 ; p. 190 et fig. 85 ; p. 218-219 ; p. 258 et fig. 119 ; A. Ballu, *Les ruines de Timgad*, Paris, 1897, p. 100 et pl. V ; p. 212.

³ Nous mettons naturellement à part les très grands nymphées comme on en voit à Zaghouan ou comme il en subsistait un naguère à Lambèse (cf. *infra*).

bâtiment qui jouxte l'église de Servus¹ et nous le retrouvons dans plusieurs des fontaines mentionnées plus haut ; c'est le cas au marché de Timgad², à Tipasa³ ou encore à Althiburos près de la rue du Capitole⁴.

Le stylobate compartimenté par des pilastres n'est pas une singularité : on en a de nombreux exemples, en particulier à Djemila, au nord-ouest du forum⁵ ou près du ravin ouest⁶ et à Timgad⁷. L'ampleur de ces différentes fontaines approche rarement celle des édifices de Sufetula et l'on n'a, généralement, que deux pilastres flanquant une modeste paroi frontale, mais, proportions et développement mis à part, la parenté est évidente.

Enfin, tout comme notre bâtiment (nous étudierons cette question dans la suite de notre article), les « nymphées » sont souvent ornés d'un élégant couronnement reposant sur leur soubassement⁸.

On peut donc comparer à la fontaine qui nous intéresse plusieurs édifices analogues⁹ ; mais le « château d'eau » de Tipasa est, nous semble-t-il, l'un de ceux qui s'en rapprochent le plus et nous insisterons pour finir sur les ressemblances qu'il est possible de constater entre les deux bâtiments. Tous deux ont été construits à basse

¹ Le sol de l'autre semble avoir disparu.

² Bœswillwald-Cagnat-Ballu, *op. cit.*, p. 190.

³ S. Gsell, *loc. cit.*

⁴ A. Merlin, *loc. cit.*

⁵ S. Gsell, *Les monuments...*, *op. cit.*, p. 244, 245 et fig. 74.

⁶ A. Ballu, *op. cit.*, p. 107, 8° ; Y. Allais, *op. cit.*, p. 52 et pl. VII, fig. 13 ; L. Leschi, *loc. cit.*

⁷ Bœswillwald-Cagnat-Ballu, *op. cit.*, p. 258 et fig. 119.

⁸ Cf., par exemple, la fontaine ouest de Djemila (décrite dans les ouvrages cités p. 174, n. 1.

⁹ Ajoutons à ceux déjà mentionnés les deux fontaines de Volubilis : là, comme à Sbeitla, les constructeurs se préoccupèrent de ne donner à la population qu'une eau très pure : « Le liquide sorti de l'aqueduc tombait dans des bassins de décantation et alors seulement des becs le livraient à la consommation. » Il se ramassait dans « des bassins dont la margelle a été usée » (R. Thouvenot, *Volubilis*, Paris, 1949, p. 46). L'un de ces édifices est postérieur à 235.

époque (S. Gsell date de la fin du III^e siècle, ou mieux du IV^e siècle, celui de Tipasa). Leurs plans sont, certes, fort différents : l'un a la forme d'un hémicycle, l'autre est rectangulaire. Dans le détail, même diversité : trois bassins d'un côté, un seul de l'autre. Enfin, les aménagements ne sont pas exactement semblables, tant s'en faut.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, on trouve un épais mur de fond précédé d'un — ou de plusieurs — bassins qui, ici comme là, sont pavés, d'une part, limités par une bordure de dalles dressées de champ, d'autre part. Le soubassement de l'édifice supporte des colonnes destinées à soutenir ses superstructures ; enfin, l'eau, une fois parvenue au monument, est canalisée dans des rigoles avant de jaillir dans les « exceptoria » où on allait la puiser.

Ainsi, notre fontaine est loin d'être entièrement originale et de constituer un exemple isolé. Sans doute les différences entre les monuments du type auquel elle appartient sont-elles sensibles et jamais nous n'avons affaire à des plans superposables. Chaque fois, la fantaisie et l'imagination des constructeurs se sont donné libre cours, mais, répétons-le, ces divergences ne sauraient masquer les caractéristiques principales du modèle dont ils s'inspiraient, soumis naturellement à des modifications de siècle en siècle.

Ce qui nous importe surtout est l'identité presque absolue des trois fontaines de Sufetula : les points communs que nous avons relevés nous permettent de penser que nous sommes en présence de bâtiments, sinon contemporains et construits en application du même programme édilitaire, du moins érigés à peu de temps les uns des autres, et, si l'un peut être daté, les autres le seront approximativement du même coup¹.

¹ L. Poinssot et R. Lantier, *loc. cit.*, remarquent que l'édifice situé près de l'église de Servus est soigneusement construit, mais ne paraît pas remonter à une époque très ancienne : en effet, « pour l'ériger, on a rendu à peu près impraticable la principale voie de la ville... ». L'étude du monu-

* * *

Jusqu'à présent, nous avons étudié uniquement le quart inférieur de l'édifice : en effet, nous n'avons point dépassé le stylobate en grand appareil qui entoure le bassin sur trois côtés et s'élève, nous l'avons dit, à 2 mètres au-dessus du sol. Quatre des bases de colonnes qui reposaient sur ses pilastres étaient encore en place, mais le reste des parties hautes est tombé. Il convient que nous les examinions en tentant une restitution du monument qui, dans son état primitif, atteignait plus de 7 mètres de hauteur.

Les bases de colonnes dont nous venons de parler et dont les profils sont reproduits p. 178 (fig. 1) constituent, par leur facture même, d'intéressants éléments de datation approximative : bien que la fontaine soit bâtie avec soin, nous avons là un indice qui empêche d'en faire remonter la construction au delà du IV^e siècle ou de la fin du III^e siècle. Tous les motifs, en effet, sont différents et la succession des tores et des scoties n'obéit à aucune règle ; c'est, indubitablement, l'œuvre d'artisans qui ne respectaient plus la distinction des ordres et dont le travail grossier est la marque d'une période tardive.

Sur ces bases se dressaient des fûts massifs ; taillés dans la pierre grise des carrières proches de la ville, monolithes et sans cannelures, ils avaient la forme de cylindres presque parfaits (0^m45 de diamètre à la base, 0^m40 au sommet) et mesuraient 2^m75 de bout en bout¹. Les chapiteaux ont tous disparu ; nous n'en avons retrouvé qu'un fragment, apparemment d'ordre corinthien, employé dans un des murs de l'habitation postérieure.

ment qui nous occupe nous amènera à la même conclusion et confirmera la datation proposée, mais pour des motifs différents. Nous avons, en tout cas, une autre raison de croire que les ressemblances des architectures sont dues à la faible importance des écarts dans le temps.

¹ Nous en avons retrouvé un intact, qui s'est, malheureusement, brisé au cours du dégagement.

Cette colonnade était surmontée de plusieurs éléments de frise architravée qui appartenaient primitivement à un autre édifice et furent retaillés avant d'être réutilisés. Sept sont à présent mis au

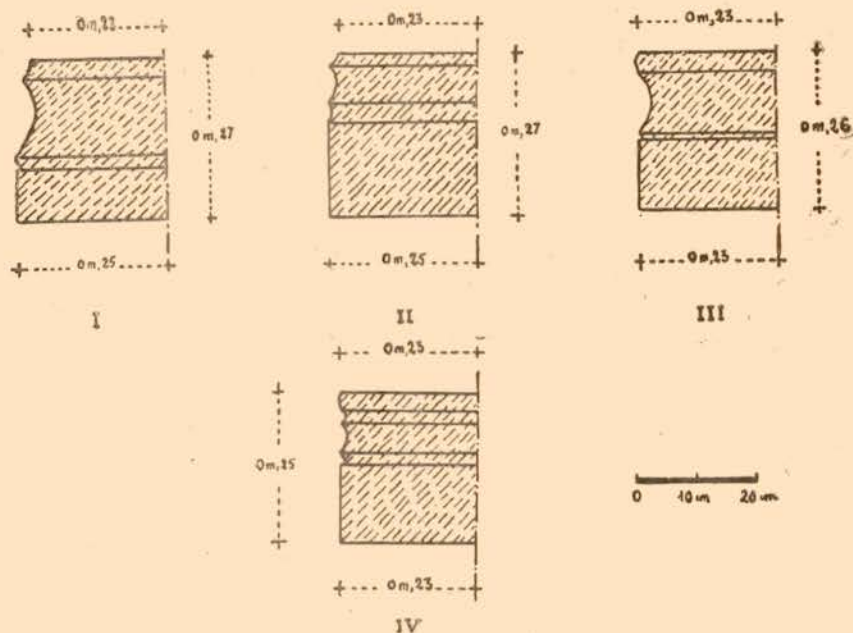


FIG. 1.

jour¹. Mais quelle était leur disposition? Leurs dimensions mêmes

¹ Cinq de ces fragments étaient déjà connus : *C. I. L.*, VIII, 234, et suppl. I-II, 11329 ; R. Cagnat, dans *Arch. des Missions*, 3^e série, t. XII, 1885, p. 133-134, n^o 27 ; H. de Villefosse (d'après Boyé), dans *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines*, 1885, p. 217 sqq. ; p. 219, n^o 912. Quatre sont sûrs, le cinquième douteux, nous le verrons plus loin. Nous en avons mis au jour deux autres, l'un enterré à deux ou trois mètres de la fontaine, l'autre réutilisé dans l'un des murs tardifs. L'emplacement où ils furent découverts montre qu'ils appartenaient certainement au couronnement de l'édifice. A l'origine, ces pierres, dont la plus longue mesure aujourd'hui 1^m35, avaient plus de 1^m50 de long : on peut le déterminer par la place des trous de louve et l'extrémité des soffites qui ornaient le dessous de l'architrave. Elles furent ensuite tronquées et travaillées à

— les plus grands ont entre 1^m15 et 1^m35 de long, les plus petits mesurent environ 0^m80, alors que l'intervalle compris entre les centres de deux chapiteaux consécutifs atteint au minimum 2 mètres — imposent la solution : ils ne pouvaient être placés parallèlement à la direction des murs et il est obligatoire de les supposer normaux à cette direction, reposant d'un côté sur les chapiteaux et engagés de l'autre dans le mur en petit appareil qui s'élevait au-dessus du stylobate. Cette paroi est à présent totalement arasée, mais sa trace reste nette¹ : elle a 0^m80 d'épaisseur, ce qui ménage entre le bord extérieur des chapiteaux et son parement antérieur un espace de 0^m60 environ : exactement la largeur que requiert le système adopté, étant donné la taille des plus petits éléments. Ainsi, disposée perpendiculairement au stylobate, chaque fragment portant au-dessus d'une colonne, la frise architravée présentait à un spectateur faisant face à la fontaine l'une de ses tranches, celle qui portait l'inscription dont il sera question plus loin.

Sur ce point, la reconstitution est certaine, mais un problème se pose en ce qui concerne le dispositif choisi pour les angles de l'édifice : on peut, en effet, concevoir pour cette place trois agencements possibles — emploi de fragments de frise architravée comme au-dessus des côtés rectilignes, de pierres d'angle en équerre et solidement scellées l'une à l'autre ou de simples blocs parallélépipédiques. Nous avons groupé les trois solutions sur notre figure 2.

L'étude de la dédicace du monument nous permet d'opter immédiatement pour l'une d'elles : nous verrons, lorsque nous propose-

nouveau, mais sans grand soin : les rais de cœur refaits ne sont pas toujours dans l'alignement des anciens et l'horizontalité des bandeaux qu'ils décorent n'est pas absolue ; nous avons là une confirmation de la datation proposée plus haut. Nous ne pouvons déterminer avec certitude la nature du monument dont provenaient ces blocs et nous n'étudierons pas ce problème.

¹ Elle est représentée sur notre plan I (a-b) ; cf. aussi pl. I, phot. 1 et 2.

rons une restitution du texte de l'inscription, que nous sommes amenés à rétablir à la septième place, c'est-à-dire précisément au-dessus d'une colonne d'angle, un des fragments dont nous parlions

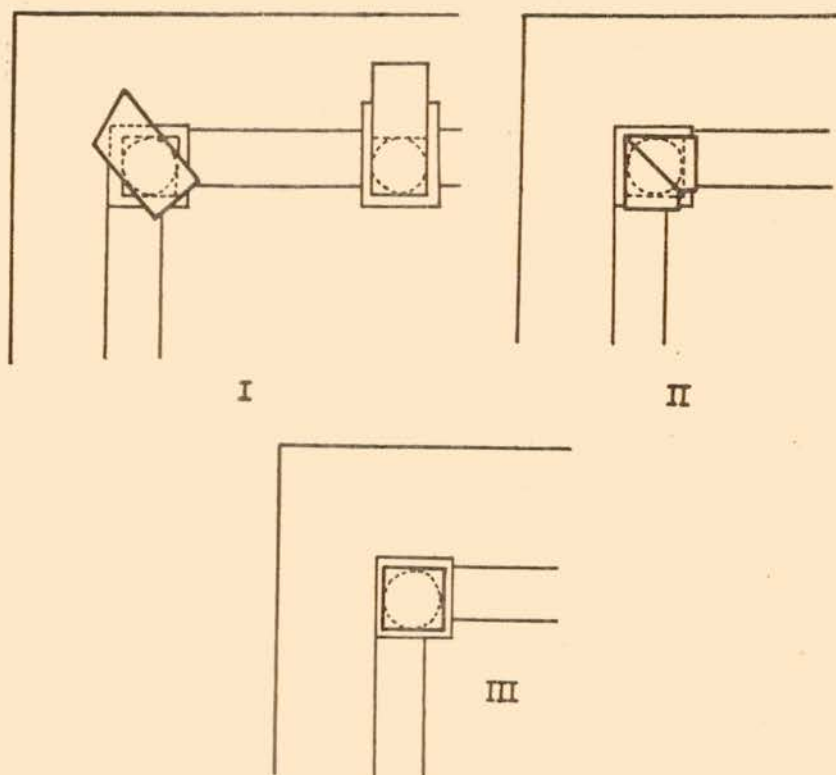


FIG. 2.

tout à l'heure. Nous devons donc nous arrêter à l'hypothèse I et admettre que le système précédemment décrit (utilisation d'éléments remployés) fut adopté pour l'ensemble de l'édifice. Mais, avant d'accepter définitivement cette disposition, il nous faut prouver que nous ne nous heurtons point à une impossibilité architecturale.

Sans doute, l'agencement que nous retenons n'est pas le plus

heureux : les pierres ne peuvent plus être ici posées perpendiculairement au stylobate, elles sont mises obliquement et font avec les murs un angle de 45°. Entre la paroi en petit appareil et leurs longs côtés subsistent des vides disgracieux. L'esthétique n'est pas seule en cause : la surface destinée à supporter le couronnement de la fontaine est restreinte et assez mal disposée.

Bien préférable, à notre avis, serait la solution III¹ : de simples tablettes parallélépipédiques ayant 0^m50 de largeur environ, ornées et inscrites sur leur face visible comme les autres éléments de l'entablement, remplaceraient aux angles du bâtiment les fragments de frise architravée. L'espace réservé aux superstructures serait mieux adapté à son emploi et l'harmonie architecturale de l'édifice serait respectée, car il n'y aurait pas de rupture entre les dispositifs utilisés pour la façade et pour les angles. Bref, les avantages du système nous conduiraient à le préférer aux autres, si nous n'étions guidés dans notre choix par des nécessités d'ordre épigraphique.

Mais les difficultés sur lesquelles nous avons mis plus haut l'accent ne sont pas insurmontables et ne rendent pas inapplicable la disposition I. Certes, le rectangle supérieur des pierres d'angle est étroit, mais pas suffisamment toutefois pour ne point pouvoir supporter les parties hautes du monument. Quant aux motifs esthétiques, ils ne sauraient constituer une objection dirimante : on peut admettre, en particulier, que les vides qui nous paraissent peu élé-

¹ L'hypothèse II soulève des difficultés qui conduisent à l'écartier : elle rend impossible la réutilisation des fragments retrouvés qui n'eussent pas été assez larges ; il aurait dès lors fallu tailler spécialement quatre importants blocs trapézoïdaux. Or, outre que les constructeurs paraissent avoir été fort peu disposés à se donner cette peine, il serait surprenant que ces pierres eussent toutes disparu. D'autre part et surtout, il n'y aurait pas eu dans ce cas, aux angles de l'édifice, de surface rectiligne visible ; nous serions amenés à supposer que l'inscription courait sur deux petits côtés faisant entre eux un angle droit, ce qui est peu satisfaisant.

gants étaient masqués et on ne doit pas faire grand cas de l'absence d'alignement¹ des côtés inscrits. Ainsi, sur toutes les colonnes de la fontaine, reposaient des fragments de frise architravée en remploi².

Que supportaient-ils? Le champ des possibilités est restreint, puisque nous ne pouvons avoir sur la colonnade que des poutres de pierre formant une ligne ininterrompue ou une arcade³. La première solution doit, à notre sens, être rejetée d'emblée, car nous aurions à coup sûr retrouvé, au cours du dégagement, quelques-uns au moins des lourds éléments d'un entablement aussi important, s'il avait existé. D'autre part, si tel avait été le système appliqué, on ne comprendrait point pour quelle raison les constructeurs auraient tenu à placer le texte de la dédicace sur les étroits côtés de la frise et de l'architrave, le fractionnant en plusieurs tronçons, alors qu'ils auraient disposé pour le faire d'un espace beaucoup plus considérable et plus convenable.

Les difficultés sont levées si nous admettons que des arcs en plein cintre se recourbaient au-dessus des frises et ce motif architectural nous semble être le mieux adapté à l'organisation de l'édifice. En effet, si l'on conçoit mal comment des morceaux de poutre, pesants et difficilement réutilisables sans avoir été retaillés, auraient pu tous disparaître, l'absence de sommiers et de claveaux⁴, en revanche, ne saurait surprendre, étant donné le pillage auquel fut soumis le monument. De plus, si une arcade reposait directement sur la colonnade, il ne restait au lapicide qu'une seule place

¹ Si, comme nous tenterons de le prouver, il y avait bien huit éléments inscrits, un au-dessus de chaque colonne, c'est la seule disposition possible : un alignement parfait des six faces épigraphes surmontant le plus long côté les empêcherait de se raccorder convenablement aux deux autres qui sont dans un plan perpendiculaire au leur.

² Notre planche IV illustre l'hypothèse III et non celle que nous retenons. Mais, pour le reste, elle correspond à notre texte.

³ L'emploi d'une poutre de bois nous paraît à exclure.

⁴ Nous n'en avons pas remarqué dans les déblais.

pour graver le texte à reproduire : la petite face des frises architravées qu'on apercevait en regardant la fontaine. Nous parvenons donc à rendre raison ainsi de la disposition de l'inscription. Mais ne nous heurtons-nous pas à d'autres objections et pouvons-nous, sans discussion, nous arrêter à cette restitution ?

Remarquons d'abord qu'à l'époque où fut construit l'édifice, le type architectonique qui nous intéresse avait atteint sa pleine maturité et connaissait dans tout l'empire une grande faveur. On sait, en effet, que selon les théories couramment reçues, la première utilisation sur une grande échelle des arcades supportées directement par la colonnade et non plus par des piliers apparaît en Italie au début du IV^e siècle et se rencontre au palais de Dioclétien, à Spalato¹. Or, nous avons affaire à un monument bâti assez longtemps après cette période (cf. *infra*) pour que la vogue ait eu le temps de se diffuser dans les provinces. La chronologie généralement admise ne peut donc nous embarrasser ; d'autant moins que, comme l'ont montré de récentes découvertes, en Afrique, le développement monumental du motif est bien antérieur à la construction du palais de Spalato : on le trouve déjà au II^e siècle de notre ère et, dès ce moment, porté à sa perfection, il connaît dans le pays un succès tout particulier. L'Afrique, sur ce point, devance la capitale et la datation qui vaut ailleurs ne s'y vérifie pas. Ainsi, on voit le système employé en grand à Leptis Magna² pour l'immense

¹ Cf., en particulier : A. Choisy, *Histoire de l'architecture*, Paris, t. I, 1903, p. 514-515 et 557-559 ; E. Hébrard-J. Zeiller, *Spalato, le palais de Dioclétien*, Paris, 1912, p. 160 ; F. Benoit, *L'architecture, antiquité*, Paris, 1911, p. 501, etc...

² D. S. Robertson, *A handbook of greek and roman architecture*, Cambridge, 1945, p. 227 et n. 4 ; p. 321. Étude détaillée de G. Giovannoni, *Leptis Magna e l'architettura del Rinascimento*, dans *Palladio*, I, 1937, p. 3-14 ; cf. également : B. M. Apollonj, *Il foro e la basilica Severiana di Leptis Magna*, *Monumenti Italiani*, fasc. 8-9 ; pl. XXII-XXVII et p. 5 ; R. Horn, *Arch. Anzeiger* (dans *Jahrb. d. Deutsch. Arch. Inst.*), bd. 53, 1938, p. 738 et fig. 47 ; G. Becatti, *Case Ostiensi del tardo impero*, Rome, 1949, p. 32.

portique qui entoure sur trois côtés le forum de Septime-Sévère. Autre exemple au marché de Timgad, qui fut probablement établi au début du III^e siècle¹. Nous ne sommes pas là devant de timides essais, mais, au contraire, devant l'application savante d'un dispositif au terme de son développement et tous les délicats problèmes que pose son emploi ont reçu, déjà, la solution qui leur convient le mieux. Aussi faut-il faire remonter encore plus haut ses origines et son utilisation première ; on a souvent noté qu'il apparaissait dès avant 79 de notre ère à Pompéi², non seulement représenté sur des fresques du deuxième style, mais aussi réalisé pratiquement dans diverses demeures de la ville : pour le portique ornant la grande salle du triclinium de la « Casa di Meleagro », la cour de la « Casa della Fortuna » plus tardive, ou dans une habitation moins luxueuse (Reg. I, Ins. II, n° 9). Plus tôt même, dès l'époque républicaine, il n'était pas inconnu, puisqu'on en trouve des illustrations sur les monnaies³. Mais il ne s'agit là que d'exemples isolés et des premières tentatives, forcément modestes, d'application du procédé ; c'est seulement au début du II^e siècle, à Leptis Magna, que celui-ci est définitivement mis au point et utilisé en grand, avant d'être plus tard repris en Italie ou à Spalato. Ainsi, au moment où fut érigée notre fontaine, il y avait longtemps que les architectes de l'empire n'appliquaient plus le précepte de Vitruve et faisaient retomber leurs arcades non plus uniquement sur des

¹ Bcswillwald-Cagnat-Ballu, *op. cit.*, p. 194-195 et fig. 89 ; cf. A. Ballu, *Les ruines de Timgad*, Paris, 1897, p. 213-214. A Sabratha également, on remarque le motif (dans la petite basilique proche de la Curie). Mais l'édifice date du IV^e siècle : R. Bartoccini, *La curia di Sabratha*, dans *Quaderni di archeologia della Libia*, I, 1950, p. 48-49 et fig. 8.

² En dernier lieu : A. Maiuri, *L'origine del portico ad archi girati su colonna*, dans *Palladio*, I, 1937, p. 121-124, et D. S. Robertson, *loc. cit.*

³ E. Babelon, *Description historique et chronologique des monnaies de la république romaine*, Paris, 1885, I, p. 454-455 ; II, p. 193, n° 20 ; II, p. 148 (E. A. Sydenham, *The coinage of the roman republic*, Londres, 1952, pl. 26, n° 960).

piliers rectangulaires ou carrés, mais aussi directement sur la colonnade. Rien d'étonnant donc à ce que les constructeurs de l'édifice aient utilisé ce thème pour son couronnement.

Cependant, si la chronologie n'est point pour nous une gêne, nous nous heurtons à un problème architectural, qui porte, à nouveau, sur la disposition adoptée pour les angles du monument. Nous avons vu que l'emploi de fragments de frise architravée à cette place ne constituait pas une difficulté insurmontable ; mais, pour supporter la poussée l'un sur l'autre des arcs à angle droit, nous y voudrions des piliers carrés, solides soutiens flanqués, pour des raisons de symétrie et d'esthétique, de demi-colonnes engagées. C'est la solution appliquée, par exemple, au Forum Severianum de Leptis Magna et elle dénote l'art avec lequel les architectes savaient déjà résoudre les questions qui se posaient à eux¹. Or, dans l'édifice que nous étudions, nous avons, aux angles comme ailleurs, une colonne simple en tous points semblable aux autres. Cela doit-il nous faire renoncer à la conjecture que nous avons admise comme la plus vraisemblable ? En fait, ce n'est pas un exemple isolé et, notamment dans les monuments aux dimensions relativement restreintes, comme c'est ici le cas, il arrive que l'on rencontre cet agencement, preuve qu'il est non seulement réalisable, mais même suffisamment résistant, puisqu'il est demeuré reconnaissable jusqu'à nos jours : ainsi à Pompéi, dans la « Casa di Meleagro » dont nous parlions plus haut, on voit une arcade se retournant d'équerre et reposant uniquement sur des colonnes simples². La même disposition se remarque au prétoire de Mousmiye en Syrie³.

¹ En revanche, au xv^e siècle, les constructeurs italiens de la Renaissance utilisèrent souvent, aux angles, des colonnes simples qu'ils maintenaient par des tirants.

² A. Maiuri, *op. cit.*, p. 121, fig. 2.

³ F. Benoit, *op. cit.*, p. 493, fig. 327 ; G. Gromort, *Histoire abrégée de l'architecture en Grèce et à Rome*, Paris, 1947, pl. 41.

Pour imparfaite qu'elle puisse paraître — il est certain que l'on conçoit mieux aux angles des bâtiments comme le nôtre un robuste pilier — la restitution que nous avons proposée est donc admissible et l'on en trouve dans le monde romain des équivalents bien conservés. Néanmoins, peut-être faut-il supposer que le mur de fond en blocage qui court derrière le portique contre-butait des supports par eux-mêmes trop fragiles ; de plus, les frises qui y étaient engagées contribuaient sans doute à diminuer la poussée des arcs.

Résumons brièvement cette discussion en ne retenant que les conclusions auxquelles nous nous sommes arrêté : le stylobate entourant sur trois côtés le bassin était surmonté d'une colonnade qui, à son tour, supportait des fragments épigraphes de frise architravée reposant d'un côté sur les chapiteaux et maintenus, à l'arrière, par le mur de fond dans lequel ils étaient pris. Au-dessus d'eux se dressait une arcade¹. La planche IV donne une image du monument ainsi reconstitué² ; l'existence de la toiture de tuiles que l'on voit à son sommet est hypothétique, car on pouvait avoir à cette place une corniche de pierre. Cependant le monument, pensons-nous, devait être couvert³. Enfin, dans les entre-colonnements,

¹ Il est intéressant de noter que le nymphée d'une demeure du iv^e siècle à Ostie, la « maison d'Amour et Psyché », présente une architecture semblable : au-dessus d'un soubassement haut de 1 mètre se dressent d'importantes superstructures dont le motif dominant est constitué par des arcs de brique reposant sur des colonnes de marbre. On rapproche avec raison des ouvrages aussi importants de fontaines publiques monumentales comme celles de Sidè, Lambèse, etc..., et on y voit une imitation de la « frons scaenae » (cf. *infra*). N'est-il pas significatif, en tout cas, de trouver dans une maison tardive d'Ostie un édifice comparable à celui qui nous occupe ? Cela montre assez la vogue du modèle à basse époque : cf. A. R. A. van Aken, *Some aspects of nymphaea in Pompeii, Herculaneum and Ostia*, dans *Mnemosyne*, 4^e série, IV, 1951, p. 272-274, et la bibliographie qui y est donnée.

² A l'exception, nous l'avons dit, de l'entablement des angles.

³ Les nombreux éléments de voûte en terre cuite trouvés dans les déblais appartenaient sans doute à l'édifice postérieur et non au nôtre.

la façade en petit appareil était peut-être, comme dans de nombreux autres nymphées, creusée de hautes niches, plates ou en cul-de-four, qui ajoutaient à la décoration de l'ensemble¹.

* * *

L'édifice est assez imposant et la recherche de l'effet y apparaît manifeste. Nous sommes loin des anciennes fontaines publiques comme on en voit à Pompéi ou à Ostie, petits bassins carrés ou rectangulaires atteignant rarement 2 mètres dans leur plus grande dimension, formés de quatre épaisses dalles posées verticalement et surmontées d'un cippe décoré²; il existe des variantes du type, mais ses caractéristiques essentielles restent immuables. La distance est plus grande encore qui nous sépare de ces simples vasques circulaires mises au jour dans tout le monde romain, notamment en Italie³, supportées par un pied et percées au centre d'un orifice destiné au passage d'un jet d'eau; gracieux, souvent faits de matériaux précieux, porphyre ou marbre, c'étaient de très modestes ouvrages. Nous connaissons maintes autres sortes de nymphées, publics ou privés, semi-circulaires, quadrangulaires ou polygonaux; mais il nous faut laisser de côté ceux dont le plan ou le développement ne sont pas comparables à ceux de notre fontaine⁴

¹ Comme à Althiburos : A. Merlin, *op. cit.*, p. 32; ou à Djemila : S. Gsell, *Les monuments antiques...*, *op. cit.*, p. 245 (fontaine au nord du forum), etc...

² *Notizie degli scavi di antichità* (abrégé dorénavant en *N. S. A.*), 1906, p. 151 et fig. 2 (A. Sogliano); 1914, p. 104 (M. della Corte); H. Thédenat, *Pompéi*, 1933, p. 136 et fig. 67, p. 133, etc...; L. Paschetto, *Ostia, colonia romana. Storia e monumenti*, Rome, 1912, p. 251-253; *N. S. A.*, 1950, p. 303 et 325 (G. V. Gentili), etc...

³ L. Paschetto, *op. cit.*, p. 253; *N. S. A.*, 1914, p. 187; 1948, p. 257.

⁴ En particulier les édifices étudiés par G. Lugli, *Nymphaea sive musaea*, dans *Atti del IV Congresso di Studi Romani*, vol. I, Rome, 1938, p. 155-168 (il s'agit de salles rectangulaires terminées par une abside et abritant une fontaine); ou encore les bâtiments en forme de cavea de théâtre du haut desquels on assistait à des représentations scéniques : cf.

et, en particulier, la majorité de ceux qui ont été découverts en Afrique du Nord, à l'exception de quelques-uns des plus grands : sans doute, nous l'avons vu, plusieurs d'entre eux ont une certaine ampleur et sont des monuments véritables, présentant, par exemple, une façade encadrée par des pilastres et des superstructures assez importantes. Cependant, il s'agit encore de constructions peu étendues, élégantes, mais de proportions trop réduites pour s'approcher de bâtiments comme le nôtre et l'on peut tout au plus y voir parfois sa préfiguration¹.

Il est, en revanche, une catégorie d'édifices qui mérite notre attention : celle des grands nymphées qui contribuaient à l'ornementation des villes de l'empire², monuments majestueux dont le frontispice élevé dominait un bassin en plein air et servait de cadre grandiose au jaillissement des eaux. Le groupe comprend également certaines constructions, naturellement beaucoup moins importantes, que faisaient ériger dans leurs habitations, à l'image des bâtiments publics, de riches propriétaires. Nous en avons plusieurs exemples dont on peut raisonnablement rapprocher la fontaine qui nous occupe, à condition de rester sur un plan très général, et d'avoir uniquement en vue l'ampleur plus ou moins considérable des ouvrages ainsi que leur disposition d'ensemble, sans tenir compte du détail des aménagements : c'est le cas, en particulier, des nymphées que l'on voit dans des maisons du iv^e siècle à Ostie — les *domus*

A. Maiuri, *Il teatro-ninfeo detto « Sepolcro di Agrippina » a Bàcoli*, dans *Anthemon, Mél. C. Anti*, Florence, 1955, p. 263-271 ; les nymphées fermés au contour polygonal (soi-disant « temple de Minerva Medica », « trophée de Marius » à Rome), ceux que l'on aménageait dans des grottes naturelles : voir A. Maiuri, *Grotte-ninfei imperiali nell'isola di Capri*, dans *Boll. d'Arte*, 1931, p. 149-160, etc...

¹ Il n'est question ici que de l'apparence des fontaines, de leur conception architectonique, et non plus des aménagements, étudiés plus haut, qui furent adoptés pour leur fonctionnement : sur ce dernier point, nous l'avons vu, les analogies sont fréquentes.

² O. Reuther, art. *Nymphaeum*, dans la *R. E.*, de P.-W., XVII, 2, 1937, col. 1517-1524.

« d'Amour et Psyché », « de la Fortune Annonaire » ou « du Nymphée¹ ». On y remarque la même grande façade à podium peu élevé surmonté d'un haut mur de fond où sont creusées des niches et que décorent, à l'avant, des colonnes. Plus ornée encore, mais comparable, est la fontaine, bien antérieure, des « Bains de Livie » au Palatin². Enfin et surtout, il faut évoquer les grands nymphées des villes d'Afrique ou d'Italie, de Tipasa³, de Zaghouan⁴, les Septizonia de Lambèse⁵ ou de Rome⁶, tous deux disparus aujourd'hui. Sans doute nous avons affaire à une création médiocre au regard de ces vastes ensembles. Mais l'imitation est évidente et, dans la mesure de leurs ressources et de leurs possibilités, les constructeurs voulurent manifestement copier les beaux édifices, orgueil d'autres cités.

¹ A. R. A. van Aken, *loc. cit.* ; G. Becatti, *Case Ostiensi del tardo impero*, *op. cit.*, p. 6-8, fig. 4, I ; fig. 33 et 33 a ; p. 10-11, fig. 9 A ; p. 23-24, fig. 23 C.

² J. Guey-P. Grimal, *A propos des « bains de Livie » au Palatin*, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, LIV, 1937, p. 142-164 ; *N. S. A.*, 1949, p. 48-55 (G. Carettoni).

³ S. Gsell, *loc. cit.*

⁴ P. Caillat, *Restauration de l'ancien aqueduc de Carthage*, dans *Rev. arch.*, 1873, 2, p. 295-297.

⁵ Rénové en 210, aménagé en nymphée en 226 : cf. L. Renier, dans *Arch. des Miss.*, III, 1854, p. 323-324 ; G. Boissonnet, *Le Septizonium*, dans *Rev. arch.*, XXI, 1893, 1, p. 368-370 ; O. Reuther, *art. cit.*, col. 1518 : le type du Septizonium de Lambèse se retrouve dans la plupart des grands nymphées de l'empire ; J. Guey-P. Grimal, *art. cit.*, p. 157.

⁶ Édifié en 203 (*C. I. L.*, VI, 1032), détruit en 1589 ; voir : Th. Dombart, *art. Septizonium*, dans la *R. E.* de P.-W., 2^e série, vol. II, 1923, col. 1578-1586 ; O. Reuther, *art. cit.* ; G. Lugli, *Roma antica, il centro monumentale*, 1946, p. 520. Sur les rapports entre Septizonia et nymphées, E. Petersen, *Nymphaea und Septizonien*, dans *Röm. Mitt.*, 1887, p. 295. L'auteur rapproche le Septizonium de Septime-Sévère du nymphée de Sidé et, s'appuyant sur les ressemblances des deux édifices, conclut que le Septizonium était bien un nymphée. Le fait n'est généralement plus mis en doute aujourd'hui, mais reste conjectural. — Nous ne nous occupons ici que de l'architecture du monument : on sait qu'il était sans doute aménagé pour recevoir les statues des divinités planétaires.

C'étaient des monuments somptueux, dont l'aspect avait autant, sinon plus, d'importance aux yeux de ceux qui les faisaient bâtir que leur utilité même, et nous ne pouvons en être surpris, connaissant les goûts de l'époque : sous l'empire, et de plus en plus à mesure que l'on descend dans le temps, les architectures grandioses et fastueuses sont appréciées¹. Il est donc logique que l'on ait particulièrement soigné des ouvrages conçus pour décorer les grandes places ou fermer de leur masse la perspective d'une rue. Mais d'où provient le type, où les architectes romains ont-ils trouvé la source de leur inspiration? Le modèle que nous recherchons est, on l'a souvent dit, la scène du théâtre de type romain², dont les caractéristiques principales se reconnaissent également dans d'autres édifices : bibliothèques, marchés, etc.³... ; et, pour le cas qui nous intéresse, l'emprunt est aisément explicable : quelle façade pouvait mieux convenir aux grandes fontaines monumentales que le palais princier dont la « scaenae frons » était la représentation idéale, mais majestueuse? Où se procurer ailleurs semblable « décor⁴ »? Aussi s'en servit-on abondamment sous l'empire pour

¹ Surtout après Auguste : à partir du règne de Néron, et sans cesse davantage, Rome imite l'Orient. Pendant les derniers siècles de l'empire, les nymphées richement ornés se multiplient dans les villes. Voir, par exemple : G. Calza, *Scavi di Ostia*, vol. I, 1953, p. 160.

² Cela a été maintes fois démontré : cf. en particulier J. Huelsen, *Das Nymphaeum (Milet, I, 5)*, 1919, p. 82-88 ; et, déjà, K. Lanckoroński-E. Petersen, *Städte Pamphyliens und Pisidiens*, Vienne, 1890, I, p. 145 ; O. Reuther, *art. cit.* ; J. Guey-P. Grimal, *art. cit.* : les auteurs soulignent que ces rapports ne sont pas fortuits et insistent notamment sur la présence de « sparsiones » ou même de fontaines véritables dans les théâtres romains. On rappelle souvent la formule dont se sert Malalas pour désigner un nymphée d'Antioche : θέατρον τῶν πηγῶν Δάφνης (éd. Dindorf, p. 278, l. 1-2).

³ La vogue et l'expansion de l'architecture « scénique » apparaissent fréquemment dans le monde hellénistique : cf. Th. Fyfe, *Hellenistic architecture*, Cambridge, 1936, p. 84-87.

⁴ De même que les nymphées romains ressemblent au théâtre de l'empire, les fontaines grecques imitaient parfois la salle à colonnes de la scène grecque : J. Huelsen, *op. cit.*, p. 88.

créer de véritables « fontaines-théâtres » à plusieurs étages : en Asie Mineure, à Sidè¹, Milet², Sagalassos, Selgè³, Aspendos⁴, etc..., avec des variantes selon que le mur de fond était rectiligne, s'incurvait au centre en une grande niche, ou présentait trois niches régulièrement espacées. On était d'autant plus porté à reproduire ce front imposant que la peinture, dans le quatrième style pompéien, en avait fait un de ses sujets favoris⁵ : inspiré aux artistes qui ornaient les murs des riches *domus* par le spectacle des monuments qu'ils avaient admirés, embelli et comme recréé par leur imagination, leurs souvenirs et leur fantaisie, le thème était repris par les architectes qui, consciemment, l'utilisaient pour donner naissance à de nouvelles formes et abandonner la structure traditionnelle d'édifices jusqu'alors indépendants et modestes⁶. De là naquirent, en dehors des bâtiments asiatiques déjà cités, les Septizonia, tels celui de Septime-Sévère à Rome, ce « palais de théâtre » dont la « prestigieuse façade » se reflétait peut-être « dans un miroir d'eau⁷ », celui de Lambèse, la fontaine de Tipasa⁸, ou les nymphées

¹ Lanckoroński..., *op. cit.*, I, p. 139-145, pl. XXX-XXXI ; J. Huelsen, *op. cit.*, p. 86.

² J. Huelsen, *op. cit.*, p. 82-88, surtout p. 86-88.

³ Lanckoroński..., *op. cit.*, II, p. 191.

⁴ Lanckoroński..., *op. cit.*, I, p. 98-102 ; H. Hörmann, *Das Nymphäum zu Aspendos*, dans *Jahrb. d. Deutsch. arch. Inst.*, XLIV, 1929, p. 263-274.

⁵ O. Puchstein, dans *Arch. Anzeig. (Jahrb. d. Deutsch. Arch. Inst.)*, 1896, p. 29-34 ; H. G. Beyen, *Die Pompejanische Wanddekoration vom zweiten bis zum vierten Stil*, 1938, I, p. 96, n. 4 ; p. 97 sqq. ; II, fig. 24 sqq.

⁶ « Les deux thèmes du « frons scaenae » et de la fontaine s'unissent parfois dans la décoration pure » : ainsi, dans une peinture de la « villa de Diomède », à Pompéi (J. Guey-P. Grimal, *art. cit.*, p. 162) ; cf. A. Mau, *Geschichte der Wandm. in Pompeji*, pl. VII b.

⁷ J. Guey-P. Grimal, *art. cit.*, p. 157.

⁸ Il s'agit là du schéma en forme de sigma lunaire, *σγματοειδές*, simplification de la façade rectiligne à plusieurs grandes niches ; on le rencontre souvent en Asie Mineure : J. Huelsen, *op. cit.*, p. 85 ; et qu'étaient les Septizonia, sinon, pour ainsi dire, l'assemblage de trois façades en sigma accolées ?

plus petits, mais non moins intéressants, que nous avons mentionnés (en particulier celui des « Bains de Livie » : car la comparaison s'y vérifie point par point).

Pour nous cette comparaison est-elle recevable? Certes les constructeurs de Sufetula voulurent faire grand et dresser sur les places de leur ville des édifices qui lui fissent honneur, mais les ressemblances de leurs fontaines avec le mur de fond des théâtres sont minces : si l'agencement auquel nous avons affaire évoque encore les dispositions de la scène, c'est uniquement par son haut frontispice surélevé, orné peut-être de niches dans les entre-colonnements, et aussi par ses parois latérales qui rappellent les *versurae*¹. Là s'arrêtent les points communs et notre parallèle, si nous tenons à l'établir, doit être très large et ne point entrer dans les détails. Néanmoins nous ne pensons pas qu'il faille renoncer pour cela au rapprochement proposé : il est rare que la « scaenae frons » ait été fidèlement reproduite et, le plus souvent, on n'en retrouve dans les nymphées que les traits principaux ou même seulement le schéma très général². D'autre part, on peut admettre, estimons-nous, que l'on est ici à une étape, voire au terme, de la transformation et surtout de la simplification progressive du type qui empruntait primitivement au théâtre son plan d'ensemble et sa décoration. Il y aurait eu, notamment en ce qui concerne des ouvrages relativement modestes comme l'est le nôtre, une évolution du modèle qui, de modification en modification, aurait fini par ne plus garder de son apparence première que son développement monu-

¹ Ces petits côtés perpendiculaires au mur de fond apparaissent dans plusieurs nymphées orientaux ou romains : voir J. Huelsen, *op. cit.*, p. 83-84. Le bassin qu'ils encadrent représente la scène proprement dite où évoluaient les acteurs.

² C'est notamment le cas des nymphées tardifs d'Ostie : A. R. A. van Aken, *art. cit.*, p. 283, note à juste titre que « l'idée générale » des « frontes scaenae » y est aisément reconnaissable ; mais, pas plus que pour notre fontaine, le parallèle ne saurait être rigoureux.



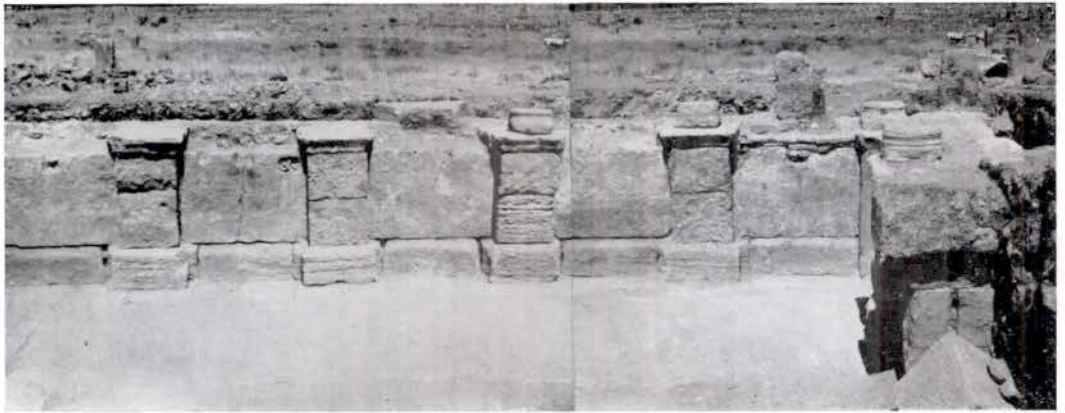
1. — LA FONTAINE MONUMENTALE.
AU PREMIER PLAN, LE MUR NORD



2. — AUTRE VUE PRISE DU PETIT CÔTÉ SUD.
AU FOND, L'ENCEINTE DU FORUM



3-4. — ENCASTREMENTS DES CANCELS ET DE LA CLÔTURE



1. — FONTAINE MONUMENTALE. PILASTRES DIVISANT LE MUR DE FOND
ET DALLES VERTICALES PORTANT LES DÉVERSOIRS



a

2. — FONTAINE AU SUD-EST DE L'ÉGLISE
DU PRÊTRE SERVUS

a : VUE GÉNÉRALE

b : STYLOBATE, DALLAGE DU BASSIN ET RAINURES
MAINTENANT LA BALUSTRADE DE CLÔTURE.



b



1. — FONTAINE NORD. VUE GÉNÉRALE



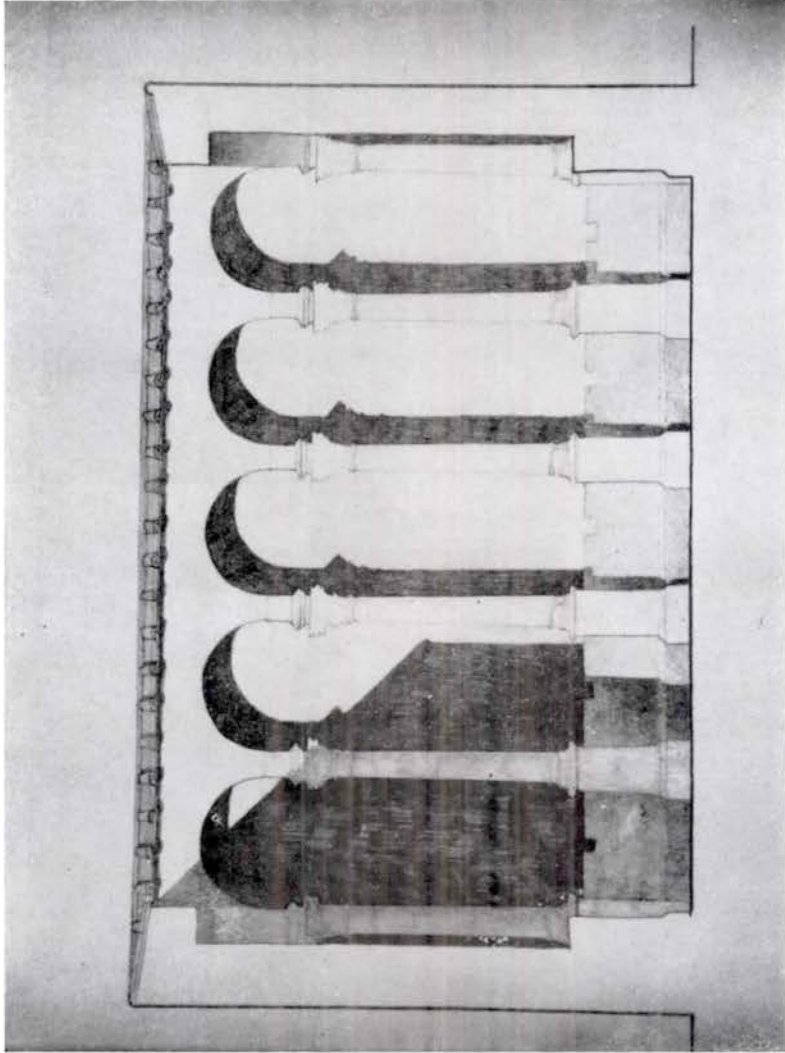
2. — LE STYLOBATE ET LE BASSIN



3. — PILASTRE D'ANGLE
ET CANCEL DE CLÔTURE



4. — L' « AREA » QUI PRÉCÈDE LA FONTAINE NORD
VUE PARTIELLE



ESSAI DE RESTITUTION DE LA FONTAINE MONUMENTALE.
COUPE SUR L'AXE DES ARCS LATÉRAUX
(Dessin de M. A. Lézine, architecte principal
des Monuments historiques de Tunisie.)



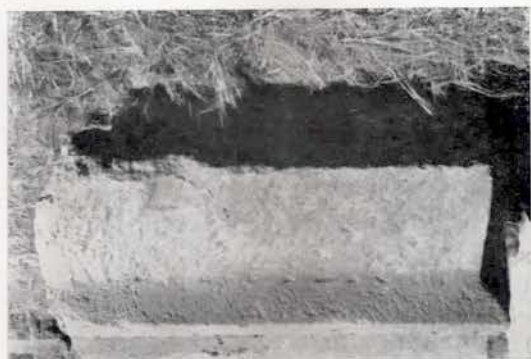
1.



2.



3.



4.



5.



6.

mental et sa disposition en deux étages : une plate-forme inférieure assez basse surmontée d'une haute façade précédée d'une colonnade. L'archétype pouvait d'autant plus facilement être défiguré et subsister seulement dans ses très grandes lignes qu'il était soumis, pour ainsi dire, à des contaminations : dans le soubassement de notre bâtiment, on reconnaît, nous l'avons dit, le plan des petites fontaines simples comme on en trouve à Tipasa ou à Djemila et dont il serait vain de chercher à rapprocher tel ou tel autre monument. Les architectes se sont bornés à multiplier par quatre le nombre des pilastres, mais ont gardé l'organisation générale. Ainsi plusieurs influences ont pu se combiner pour conduire les constructeurs à adopter le dispositif que nous avons étudié. Mais, ces réserves faites, nous pensons qu'il faut voir dans notre édifice l'image déformée, très simplifiée et ramenée à des proportions réduites, des grands nymphées de l'empire, semblables à des palais de théâtre.

* * *

Nous avons laissé de côté jusqu'à maintenant l'examen des petites faces épigraphes de la frise architravée qui reposait sur la colonnade. La figure 3 donne un fac-similé de l'une d'elles, encore inédite. Après avoir étudié le monument lui-même, il nous reste à nous occuper de l'inscription que l'on voyait un peu au-dessous de son sommet lorsqu'il était intact.

Remarquons tout d'abord que la disposition adoptée ici et déjà décrite n'est pas insolite, puisqu'on en trouve des exemples dans d'autres villes d'Afrique du Nord : au marché de Timgad, notamment, où le nom du donateur, Sertius, est gravé sur les frises qui surmontent les chapiteaux du portique, chacun des blocs portant une lettre¹. L'analogie est d'autant plus frappante que l'on y est

¹ Bœswillwald-Cagnat-Ballu, *Timgad, op. cit.*, p. 193, fig. 87 ; A. Ballu, *Les ruines de Timgad, op. cit.*, p. 214.

en présence, nous l'avons vu, d'un type d'architecture semblable à celui de notre fontaine : la colonnade soutient une série d'arcs retombant directement sur son entablement. Dans le cas qui nous occupe, le lapicide disposait, pour placer le texte à reproduire, de huit rectangles aux dimensions restreintes : 0^m35 de largeur en

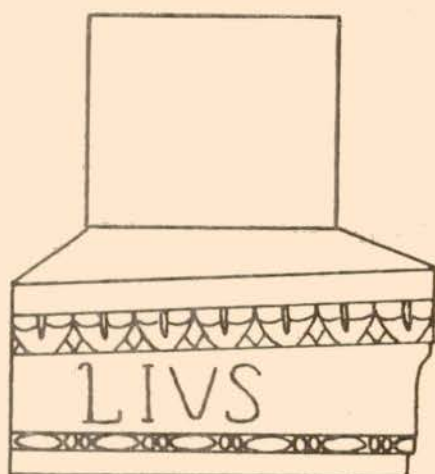


FIG. 3.

moyenne. Nous connaissons à présent cinq (ou six) des pierres qu'il a inscrites¹. Quelles étaient leurs places respectives? La seule

¹ Deux étaient déjà mises au jour et publiées : celles qui portent :
 [ET VA] et CIVIVS : *C. I. L.*, VIII, suppl. I-II, 11329-VIII, 234 ; *Eph.*
 [FESTVS]
epigraph., V, 258 ; R. Cagnat, *Rapport sur une mission en Tunisie*, dans
Arch. des Miss., 3^e série, t. XII, 1885, p. 133-134, n^o 27 ; H. de Villefosse
 (d'après Boyé), dans *Bull. trimestriel des Ant. afr.*, 1885, p. 217 sq. ;
 p. 219, n^o 912. R. Cagnat et le *C. I. L.* en donnent une troisième qui por-
 terait : VOLI, mais Boyé ne lit rien à cette place sur le bloc, qu'il ajoute
 aux autres avec doute. Le dégagement de la fontaine a permis de retrou-
 ver deux autres fragments dont les petits côtés inscrits portent, sur l'ar-
 chitrave : LIVS et VC. Enfin, sur la frise très abîmée d'un sixième élément,

disposition possible, pensons-nous, est celle que l'on voit ci-dessous :



FIG. 4.

Considérons, en effet, la seconde ligne du texte : on y voit le nom à compléter d'un personnage et la mention de sa qualité de sénateur ; on avait ensuite, sans aucun doute, l'indication de sa position officielle au moment de la construction ; après quoi, normalement, viennent les bénéficiaires de la donation — *ciuibus* — et, enfin, dans le dernier rectangle, nous attendons une épithète qui détermine *ciuibus* et une formule courante de dédicace telle que *D(ono) D(edit)*. L'ordre choisi est tout à fait ordinaire¹.

nous avons lu certainement : ... OTA (les auteurs cités n'ont rien vu à cet endroit). Sur tous ces morceaux, les lettres ont en moyenne 0^m09 sur l'architrave et 0^m17 sur la frise. La lecture, le bloc douteux mis à part, est sûre ; la forme des caractères confirme la datation admise plus haut. Nous avons revu personnellement toutes les pierres, à part celle qui porterait : VDLI.

¹ Par exemple : Dessau, *Inscr. lat. sel.*, vol. II, 1, nos 5560, 5579, 5622, 5628, etc... La position officielle de notre Festus était certainement précisée. Il serait insolite qu'on eût tout simplement : | ... | LIVS | FESTVS | VC | CIVIBVS | ... |. On voit par cette remarque qu'il existait huit fragments inscrits. D'autre part, CIVIBVS ne pouvait se trouver au commen-

Pouvons-nous établir le nom du donateur et combler les lacunes de cette rangée inférieure? De tous les sénateurs connus dont le gentilice présente la terminaison voulue — *lius* — un seul pourrait, à premier examen, nous convenir : Iulius Festus Hymetius¹, qui occupa pendant deux années consécutives, 366-367, la charge de proconsul d'Afrique, et c'est à lui que l'on songe aussitôt. Mais cette restitution tentante doit être, comme les autres, écartée, car la Byzacène, créée par Dioclétien et détachée par lui de la Proconsulaire, a, dès les premières années du IV^e siècle, son gouverneur propre², et ne dépend plus du proconsul d'Afrique : ainsi, officiellement, Hymetius n'avait rien à y faire. L'identification proposée

cement de la ligne : une telle disposition est improbable. Nous sommes donc amenés à mettre la pierre sur laquelle on lit ce mot à la septième place, au-dessus d'une colonne d'angle, comme nous l'avons dit en proposant une restitution des parties hautes du monument.

¹ Il faut, en effet, écarter d'emblée Aelius Festus et L. Coelius Festus : cf. la *Prosopographia Imperii Romani* (que nous abrègerons dorénavant en *P. I. R.*), 2^e éd. (Groag et Stein), 1943, III, p. 125, et I, n^o 175 (*Aelius Festus Aphthonius, u. p., scripsit de metris...*), II, n^o 1243 : L. Coelius Festus exerça une partie de sa carrière à l'époque d'Antonin le Pieux et n'apparaît pas en Afrique.

On ne peut retenir non plus les noms de Tiberius Iulius Festus, qui gouverna la Mésie inférieure sous Sévère-Alexandre (225-229), et de Iulius Festus, *praetor urbanus*, qui vécut à l'époque de Dioclétien ou de Maxence : on ne les rencontre jamais en Afrique et les dates ne peuvent nous convenir. Cf. *P. I. R.*, 2^e éd., III, p. 125, et 1^{re} éd. (Dessau), 1897, II, p. 191, n^{os} 203-204 ; *R. E. de P. W.*, X, 1, 1917, col. 587, n^o 229 (Hohl), col. 588, n^o 230 (Riba), et VI, 2, 1909, col. 2256, n^o 9 ; G. Barbieri, *L'Albo senatorio da Settimio Severo a Carino*, Rome, 1952, n^{os} 1067 et 1867.

Sur Iulius Festus Hymetius, outre les ouvrages cités ci-dessus, voir : C. Tissot, *Fastes de la province romaine d'Afrique*, Paris, 1885, p. 246-252, et surtout A. Clément Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, Paris, 1901, t. II, p. 69-72.

² Cf. Ch.-A. Julien, *Hist. de l'Afrique du Nord, op. cit.*, p. 199-200 ; W. Seston, *Dioclétien et la tétrarchie*, Paris, 1946, p. 326-331. Une inscription de Sbeitla même (*C. I. L.*, VIII, 11333) mentionne le *consularis sexfascalis* gouverneur de la Byzacène ; cf. également *C. I. L.*, VIII, 11334, 11932, 11353, 23217 (Cagnat-Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, 117), 11184.

ne pourrait donc être légitimée qu'au prix d'hypothèses fantaisistes : nous devrions supposer que notre personnage aurait agi en son nom personnel, assumant comme un simple particulier les frais de la construction. Semblable largesse envers une cité de la province voisine étant difficile à concevoir sans des motifs spéciaux, il faudrait, pour l'expliquer, recourir à une autre conjecture : Hymettius aurait été originaire de Sufetula — d'où sa sollicitude — et aurait profité de son passage en Afrique pour faire à ses compatriotes un don généreux. Mais cette conclusion, gratuite et très peu convaincante, ne peut être admise. Convenons de l'impossibilité où nous sommes, dans l'état actuel de nos connaissances, de rétablir le nom du donateur ; nous avons affaire à un sénateur jusqu'à présent ignoré, vraisemblablement un riche notable de la ville : nous nous bornerons à restituer *suis* après *ciuibus*¹.

Faut-il renoncer cependant à dater approximativement notre fontaine d'après l'inscription dédicatoire ? La ligne 2 ne nous offre aucun indice, mais sur la frise on lit quelques lettres, notamment : ET VA. Ce ne peut être, nous semble-t-il, que le reste d'une mention des empereurs au pouvoir lors de la construction². La place et l'importance des caractères rendent cette supposition vraisemblable. Si nous l'admettons, nous avons sans aucun doute affaire à Valentinien et Valens qui régnèrent conjointement de 364 à 367. Ainsi se trouve corroborée et précisée la datation à laquelle nous avions

¹ D'ailleurs — et nous aurions pu partir de cette constatation — il est impossible de restituer à cette place SVFETVLENSIBVS, trop long : seul SVIS peut convenir. On rencontre fréquemment cet adjectif possessif dans les dédicaces après *ciuibus*, ou des mots comme *patria*, *municipes*, etc... : ainsi, à Sbeitla, même : CIVIBVS SVIS (A. Merlin, *Inscr. lat. de la Tunisie*, n° 342) ; également C. I. L., VIII, 14891 = 1353 ; *municipibus suis* : C. I. L., VIII, 11162, 1343 ; Dessau, *Inscr. lat. sel.*, n°s 5502, 5560 ; *patriae suae* : C. I. L., VIII, 609 (cf. 11775), 5147, 26528, 26547 ; S. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, 877 ; Dessau, *Inscr. lat. sel.*, 5579, etc...

² Les deux groupes de lettres sont nettement séparés. On ne peut donc songer à la fin d'un mot comme : [perp]ETVA.

été conduit par l'étude des caractéristiques de l'architecture et de la paléographie. Nous pouvons maintenant justifier entièrement la répartition que nous avons proposée : choisissons, comme nous y oblige l'espace restreint dont nous disposons, la restitution la plus courte possible :

[DDNN | VALENTI | NIANO] | ET VA|[LENTE | AVGG.] ...¹.

A raison de sept lettres au maximum par fragment, nous avons besoin de trois pierres aux trois premières places, avant l'élément qui porte : $\left[\begin{array}{c} \text{ET VA} \\ \text{FESTVS} \end{array} \right]$, si bien que ce dernier ne pouvait se trouver qu'au-dessus du quatrième chapiteau en partant de la gauche. Nous ne parvenons pas à rétablir de manière assurée le reste de la ligne 1. On avait peut-être à la fin : [deu]OTA (?). Enfin, que placer sur l'architrave au commencement de la rangée inférieure? Nous proposons [FONTEM], car le monument, objet du don, était certai-

¹ Des exemples de cette titulature courte nous sont donnés notamment par les inscriptions : *C. I. L.*, VI, 1170 : DDNN VALENTINIANVS | ET VALENS AVGVSTI | ornatui publico... iusserunt... ; avec une légère variante : *C. I. L.*, X, 6565 = Dessau, *Inscr. lat. sel.*, 5632 : DDNN VALENTINIANO ET VALENTE SENPER AVGG | lol. *Cyrius princ. cur.* ... ; S. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, 3922 (mil.) : DDNN | F FLL VA | LENTIN | IANO ET | VALENTI | PP AVG | XXI ; cf. également : *C. I. L.*, VIII, 10416, 22285, etc. Pour Valentinien, Valens et Gratien, *C. I. L.*, VIII, 10426 : DDDNNN | VALENTI | NIANO VA | LENTI ET | GRATIAN | O SENPER | AVGGG. ; 22452, 22519 ; V, 7250 = Dessau, *Inscr. lat. sel.*, 5701, etc...

Un type de titulature longue apparaît dans le texte : *C. I. L.*, VIII, 22551 (mil.) : DDNN | VALEN | TINIANO | ET VALENTI | PHS FELICIBVS | SEMPER AVGG | B(ono) R(ei)P(ublicae)N(ati), ou *C. I. L.*, VIII, 2722 : EX INDVLGENTIA DOMINORVM DIVINORVM | PRINCIPVM AVGGQ. NOSTRORVM VALENTINIANI ET VALENTIS TOTO ORBE VICTORVM | *forum transitorium*...

On a enfin diverses titulatures « moyennes » comprises entre ces deux extrêmes. En tout cas, et c'est ce qui nous importe, celle que nous avons choisie pour notre restitution est attestée par de nombreux textes. Au lieu de VOLI (Cagnat et *C. I. L.*, loc. cit.), ne faudrait-il pas lire : VALE[ntiniano]? Nous n'avons pas vu cette pierre et devons nous contenter d'une conjecture hasardeuse.

nement précisé. Nous nous arrêtons donc à la restitution suivante :

L. 1 : [DD(*ominis duobus*) NN(*ostris*) | VALENTI | NIANO] | ET VA |
[LENTE | AVGG(*ustis*)] | |OTA.

L. 2 : [FONTEM] | | LIVS | FESTVS | v(*ir*) c(*larissimus*) |
..... | CIVIVS | [SVIS D(*ono*) D(*edit*)].

Un problème, néanmoins, demeure : comment se fait-il qu'à part sept lettres et peut-être onze (cf. la note 1 de la page précédente, à propos de : VD LI), tout le texte gravé sur la frise ait aujourd'hui disparu? Sans doute le haut des fragments mis au jour est-il souvent complètement dégradé, mais, dans trois cas au moins — pour les blocs portant *-lius, u. c. et ciuibus* — il est lisse et bien conservé. Si donc il y avait là, autrefois, des caractères, ils ont été, semble-t-il, volontairement effacés. On pourrait penser qu'il s'agissait d'une inscription antérieure à la construction de la fontaine et que les pierres avaient été, une première fois, remployées : on s'en serait ensuite servi à nouveau pour notre monument, et on aurait, naturellement, détruit la dédicace de la frise. Notre hypothèse ne tiendrait plus, car nous ne devrions plus faire état que de la ligne 2. Mais la réponse, selon nous, n'est pas satisfaisante : comment expliquer, en effet, que la suppression ait été partielle et qu'on ait épargné plusieurs lettres? Et pourquoi, d'autre part, si le rectangle supérieur avait pu être ainsi libéré, les constructeurs de notre édifice se seraient-ils contentés, pour leur texte, de l'étroite architrave? Le fait serait bien bizarre. Une autre solution se présente à l'esprit, mais elle nous paraît encore moins recevable : les quelques fragments de mots qui subsistent ne seraient-ils pas le résultat d'une erreur du premier lapicide qui aurait inscrit sur le petit côté des blocs une partie des caractères à reproduire sur le long côté contigu? Immédiatement après ET VA, ne voit-on pas ET VAL...? Cependant, ce n'est qu'une coïncidence et la conjecture ne peut être retenue : que le graveur se soit trompé une fois, passe,

encore qu'on imagine mal son aberration, les petites faces aujourd'hui épigraphes étant invisibles dans l'utilisation originelle ; mais qu'il ait récidivé, sans qu'on puisse, à bon droit, alléguer le même motif, nous ne pouvons l'accepter.

Ainsi, comme nous l'avons admis dans notre restitution, les lettres que l'on voit sur la frise font certainement partie du texte qui nous intéresse. Comment, dès lors, justifier, sinon en supposant qu'elles furent martelées, l'absence de la majeure partie d'entre elles ? L'hypothèse est fragile et nous la proposons avec hésitation, car ce serait, à notre connaissance, le premier exemple de la suppression volontaire des noms de Valentinien et de Valens. Mais quelle autre raison invoquer pour expliquer la disparition du champ épigraphe sur trois pierres dont la frise est bien conservée ?

* * *

La date de notre fontaine, nous venons de le voir, peut être vraisemblablement fixée à quelques années près ; en va-t-il de même pour le monument auquel furent empruntés les fragments de frise réutilisés ? L'inscription qui courait sur les longs côtés de ces pierres peut-elle nous renseigner à ce sujet ? En fait, elle est malheureusement trop abîmée et trop incomplète aujourd'hui pour que nous puissions en proposer une restitution satisfaisante et, pas plus que ceux qui la publièrent avant nous, nous ne tenterons de le faire.

Mais une des trouvailles de notre campagne permet peut-être de déterminer l'époque de la construction ; en effet, sur l'une des faces du bloc que nous avons découvert, on lit (cf. pl. V, phot. 1) :

..		ERGOIN	/////	A	DEBITA	(lettres de 0 ^m 18)
..		ELDVMI	/////			(lettres de 0 ^m 09)

Laissons de côté la première ligne qui n'apporte aucune précision chronologique intéressante et tâchons de compléter le mot que l'on

distingue à la rangée inférieure. Il s'agit sans doute d'un nom propre, car on ne voit pas quel substantif latin comporterait ce groupe *-eldumia-*. Nous le trouvons, au contraire, dans un cognomen, probablement d'origine étrusque, *Veldumianus*¹ (la forme propre semble être *Veldumnianus*, mais a été très souvent estropiée, nous le verrons plus loin). Il fut porté par l'empereur Volusien, Caius Vibius Afinius Gallus *Veldumianus* Volusianus, qui régna entre 251 et 253, associé à son père Trébonien Galle². Cependant la place même des caractères à la deuxième ligne du texte et leurs dimensions réduites nous paraissent convenir mal à une dédicace aux princes; de plus, si tel était le cas, le début de l'inscription, et non, comme ici, sa conclusion, leur serait réservé.

Mais, si la situation du mot n'est point satisfaisante dans l'hypothèse d'une formule dédicatoire où il serait inséré, elle se justifie au contraire si nous admettons que nous avons affaire à une date consulaire et si nous rétablissons : [...ET V]ELDVMI[A][NO COS.]. Le consulat en question peut-il être celui de l'empereur Volusien? Sans doute celui-ci occupa cette charge pendant les trois années de son règne, mais, s'il s'agissait de lui, nous aurions certainement pour le désigner son dernier surnom seul, *Volusianus*³.

Nous sommes donc en présence, nous semble-t-il, d'un autre personnage qui portait le même cognomen que l'empereur; or, nous connaissons précisément un second *Veldumianus* (ou *Veldumnianus*)⁴, qui fut *cons. ord.* en 272, avec, pour collègue, un sénateur

¹ Nous devons cette restitution à la complaisance de M. H. G. Pflaum, qui nous l'a suggérée.

² *P. I. R.*, 1^{re} éd., III, p. 418 sq., n° 376; G. Barbieri, *op. cit.*, p. 316, n° 1757; *C. I. L.*, VIII, 10046, 10148, 10213, 10292, etc...

³ Par exemple : *C. I. L.*, VIII, 2482 = Dessau, *Inscr. lat. sel.*, 531 : ... VOLVSIANO II ET MAXIMO COS...; *P. I. R.*, *loc. cit.* : « Volusianus scriptores... praeterea tituli fastique in indicandis consulatibus a. 252-253. »

⁴ Il est possible qu'il s'agisse de Iunius Veldumianus, d'abord *praetor urbanus* et peut-être parent de Volusien : *C. I. L.*, VI, 319 = Dessau, *Inscr. lat. sel.*, 3495, et III, 1661 (... QVETO ET VELDEMIANO COS.) ; *P. I. R.*,

comme lui, Quietus¹, et qui est mentionné simplement, dans la majorité des textes ou des inscriptions où nous le rencontrons, par son *cognomen*. C'est, à notre avis, sûrement de lui qu'il s'agit ici et nous pouvons restituer :

[QVIETO ET | V]ELDVMI[NO COS.]

Si notre conjecture est valable, nous savons donc quand fut construit l'édifice dont les débris, après sa destruction, allèrent parer notre fontaine et nous disposons, pour dater celle-ci, d'un « terminus a quo ». Malheureusement, cette indication, tout intéressante qu'elle est, ne nous permet pas de compléter les manques par trop importants d'un texte primitivement long et aujourd'hui très fragmentaire ni de lui donner, même partiellement, un sens satisfaisant. Aussi nous bornerons-nous à proposer en note² quelques remarques et quelques lectures nouvelles.

1^{re} éd., II, p. 251, n° 562, et III, p. 392, n° 219 ; *R. E.* de P.-W., X, 1917, col. 1109, n° 186 (Riba) ; G. Barbieri, *op. cit.*, n° 1626 et 1745 ; L. Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, Paris, 1904, p. 348.

Rien d'étonnant à ce que son nom n'ait pas été parfaitement retranscrit dans notre texte : celui de l'empereur lui-même était sujet à de multiples variantes et les sources qui font mention de notre consul ne sont nullement concordantes quant à l'orthographe de son *cognomen* : Iunius Veldumnianus (*C. I. L.*, VI, 319) ; Veldemianus (*C. I. L.*, III, 1661) ; Valdumianus (*Fast. Hydat.*) ; Valdumnianus (Prosper.). La forme Veldumnianus est cependant attestée (Chronogr. de 354).

¹ Peut-être Postumius Quietus, v. c. : *C. I. L.*, VI, 31749 a ; cf. *P. I. R.*, 1^{re} éd., III, p. 91 n° 663, et p. 114, n° 11 ; G. Barbieri, *op. cit.*, n° 1710 et 1914 ainsi que les ouvrages cités p. 201, n. 4.

² Sur l'un des longs côtés des fragments de frise, on lit (notre classification diffère de celle du *C. I. L.*, *loc. cit.*, et de R. Cagnat, dans *Arch. des Miss.*, *loc. cit.*, qui ne met pas à part les pierres d'angle et ne fait pas de différence nette entre les faces, distinctes l'une de l'autre par leur décoration) :

I	II	III
A	ETVALEM ELVMC . . .	IISHONORA IONLSC MPA I I I I I

* * *

Nous avons très brièvement esquissé, au commencement de cet article, l'histoire de notre fontaine, depuis sa construction jusqu'à sa ruine ; n'y trouvons-nous pas des indices qui, s'ajoutant à ceux

IV	V	VI
ERGOIN A DEBITA	AD . . . IVNIM	O I
ELDVMI	RV	SV

I : Pierre d'angle découverte au cours des fouilles. On n'y voit qu'un A et le bas des autres lettres disparues que nous ne sommes point parvenu à rétablir (pl. V, phot. 4).

II : Cagnat et *C. I. L.*, A c. Notre lecture est légèrement différente (Cagnat : ET VALEN IVM ; *C. I. L.* : ET VA TIVM ; Boyé (cf. H. de Villefosse, *loc. cit.*) : ET VALEN ILVB ; cf. pl. V, phot. 6).

III : Cagnat et *C. I. L.*, C. La lecture proposée nous semble inacceptable : on ne trouve nulle part le mot ISEODORA ; nous avons lu, comme Boyé : HONOR, mais, après l'r, il y a un A, non un o (pl. V, phot. 5). S'agit-il d'une « honora[ria summa] » ? A la deuxième ligne : . . . D[E]DI-
c[AVIT OU ANTE] ?

IV : Fragment inédit ; cf. notre texte. Peut-être : IM [PENS]A DEBITA ?

V et VI : Pierres d'angle pouvant se raccorder l'une à l'autre = Cagnat et *C. I. L.*, B c et D. Le champ épigraphe est très dégradé et la majeure partie des lettres a disparu. Différentes lectures pour V : AD FVTVNIMI . . . SVL ; l. 2 : CA (*C. I. L.*) ; AD FECTV NIM[ium] (Schmidt, cf. *C. I. L.*, *loc. cit.*) ; ADIVNNINI (Boyé) ; ADIVVNIMI, l. 2 : RV (Cagnat). Pour VI : *C. I. L.* : notre lecture ; Cagnat également, mais ne voit pas le I ; Boyé : AS et l. 2 : . . . IT

Outre VOLI (cf. *supra*), le fragment douteux dont nous avons parlé dans notre texte porterait, d'un côté : MAN, de l'autre III/ (Cagnat et *C. I. L.*).

En respectant la disposition adoptée plus haut, mais naturellement inversée, on a sur l'autre long côté :

VI	V	IV
.	SPLENDORIS 	FELICITATIS
III	II	I
.	TIANVS 	

Les trois lectures sont sûres.

V et IV : Si l'on arrivait à prouver que les deux mots étaient réunis dans la réalité, on pourrait songer à des formules comme : « Pro splendore felicium saeculorum . . . » (*C. I. L.*, VIII, 2242), ou : « Perpetuae securitatis

que nous fournissent d'autres monuments, nous permettent d'éclaircir avec vraisemblance, sur quelques points, l'histoire, fort mal connue, de la cité tout entière?

On peut être surpris, tout d'abord, de constater que l'édifice fut érigé à basse époque, alors que Sufetula existait déjà au 1^{er} siècle de notre ère et fut rapidement prospère¹. Sans doute les trois bâtiments que nous avons étudiés se substituèrent-ils à d'autres ouvrages, plus modestes et bien antérieurs; mais le fait même qu'on les ait construits apporte, nous semble-t-il, la preuve d'une extension de la ville au iv^e siècle. Pour la doter du décor monumental qui convenait à son importance accrue et pour subvenir aux besoins d'une population plus nombreuse, les édiles locaux prirent alors, entre autres décisions, celle de faire bâtir les trois nymphées, en leur donnant un développement et une somptuosité rarement égalés ailleurs. A la même époque, ils faisaient restaurer et agrandir les « thermes d'hiver² », dégradés par un long usage et devenus insuffisants. Ces travaux d'intérêt public, pratiquement contemporains, n'eussent, à coup sûr, point été entrepris si Sufetula n'avait connu alors un notable essor, dont leur importance même suffit à faire mesurer l'ampleur.

Mais une décadence et un déclin brutaux suivirent ces années heureuses : la colonie fut détruite et ne retrouva un peu de vie qu'à

ac libertatis auctori», *splendor* et *felicitas*, remplaçant, dans notre exemple, « *securitas et libertas* » (*C. I. L.*, VIII, 7005), ou encore : « *Salutis conservationis et felicitatis domini nostri...* Antonini Aug. Pii » (*C. I. L.*, VIII, 22715). Viendrait ensuite le nom de l'empereur, Aurélien dans notre hypothèse.

Il va de soi que cet ordre est dans l'ensemble arbitraire : nous ne parvenons point à un classement satisfaisant des fragments connus et ne savons ni le nombre ni la place de ceux qui nous manquent.

¹ Cf. H. Saladin, dans *Arch. des Miss.*, 3^e série, t. XIII, art. cit., p. 66; H. Leclercq, dans *Dictionn. d'arch. chrét.*, op. cit., col. 949; A. Merlin, dans *B. C. T. H.*, 1907, p. ccxxxv.

² L. Poinssot, dans *B. C. T. H.*, 1921, p. lx.

la période byzantine. On admet généralement que les Vandales furent les responsables des dévastations et qu'après leur passage il restait peu de chose de la gloire ancienne de la cité¹. Comme de nombreux autres monuments, notre fontaine, nous l'avons vu, fut entièrement brûlée et, par la suite, ne fut plus remise en service. Est-ce la conséquence d'une rupture jamais réparée dans le dispositif d'adduction d'eau qui desservait la ville ou, plus simplement, du fait que la population, au VI^e siècle, était trop réduite pour avoir besoin des importants aménagements autrefois nécessaires? Toujours est-il que l'édifice fut transformé en demeure particulière², alors que des demeures abandonnées étaient de leur côté désaffectées, pour ainsi dire, et converties en cimetières. Nous avons donc un document nouveau venant à l'appui de ce qu'écrivait P. Gauckler³ à propos d'une petite construction rectangulaire que l'on voit au sud-est des trois temples : « Ce bâtiment semble avoir servi d'habitation privée..., et avoir été abandonné ou détruit *au moment de l'invasion vandale qui porta un coup funeste à la prospérité de Sufetula.* » Les Byzantins, lorsqu'ils vinrent ensuite « occuper la cité en ruines », y déposèrent des sarcophages renfermant les restes

¹ Voir H. Leclercq, *op. cit.*, col. 977; P. Gauckler, dans *B. C. T. H.*, 1904, p. CLVIII, etc...

L'opinion commune n'est pas partagée par G. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, qui écrit (p. 315) : « La dévastation des villes romaines... n'est en rien le fait des Vandales. Elle est due à la collaboration inattendue et involontaire des tribus insoumises et des conquérants byzantins. » Ceux-ci ont, en effet, édifié leurs forteresses « sans aucun souci des édifices antiques » auxquels ils ont emprunté leurs pierres de taille. Dans le cas qui nous occupe, si la destruction n'est point le fait des Vandales, elle ne peut être imputée qu'aux indigènes rebelles et pillards : elle eut lieu bien avant l'arrivée des Grecs à Sufetula, puisque le soubassement des murs de l'habitation du VI^e siècle se trouvait à une cinquantaine de centimètres au-dessus du sol primitif.

² Cette demeure devint plus tard, pour ainsi dire, un tombeau : nous y avons retrouvé de nombreux ossements humains à 0^m80 environ du niveau originel.

³ Dans *B. C. T. H.*, *loc. cit.*

de leurs soldats, utilisèrent les temples et leur péribole pour établir une forteresse et, ajouterons-nous, s'installèrent parfois dans des édifices publics démolis.

* * *

Un nouveau monument est venu s'ajouter à la liste déjà longue des fontaines africaines ; son étude nous a permis de constater la soumission des constructeurs à des procédés qui avaient fait leurs preuves, mais aussi leur fécondité d'invention dans les détails d'application du modèle dont ils s'inspiraient. Nous voudrions insister, en terminant, sur l'importance accordée par les édiles de Byzacène, suivant sur ce point leurs collègues de la métropole, à ces édifices qu'ils ne voulaient pas purement utilitaires, mais aussi majestueux et élégants. Sachant combien un nymphée bien orné contribue à l'embellissement d'un décor urbain, ils veillaient avec soin à l'harmonie de ses proportions et faisaient en sorte de concilier la puissance et la grâce : l'édifice qui nous a occupé avait sans doute belle apparence lorsque, sur son robuste podium, se dressaient ses superstructures élancées. Son ampleur et celle des deux autres bâtiments de Sufetula sont certes un signe de l'époque à laquelle ils furent construits, mais attesteraient, s'il en était besoin, la prospérité de la ville avant la période sombre des invasions et des destructions. Nous n'avons malheureusement aujourd'hui qu'une vue partielle de la fontaine et n'avons pu résoudre que par conjecture plusieurs des problèmes auxquels nous nous sommes heurté. Mais le dégagement est encore loin d'être achevé et on peut espérer, en le menant à son terme, aboutir, par d'heureuses découvertes, à des solutions ne laissant plus de place au doute.

J.-P. CÈBE.